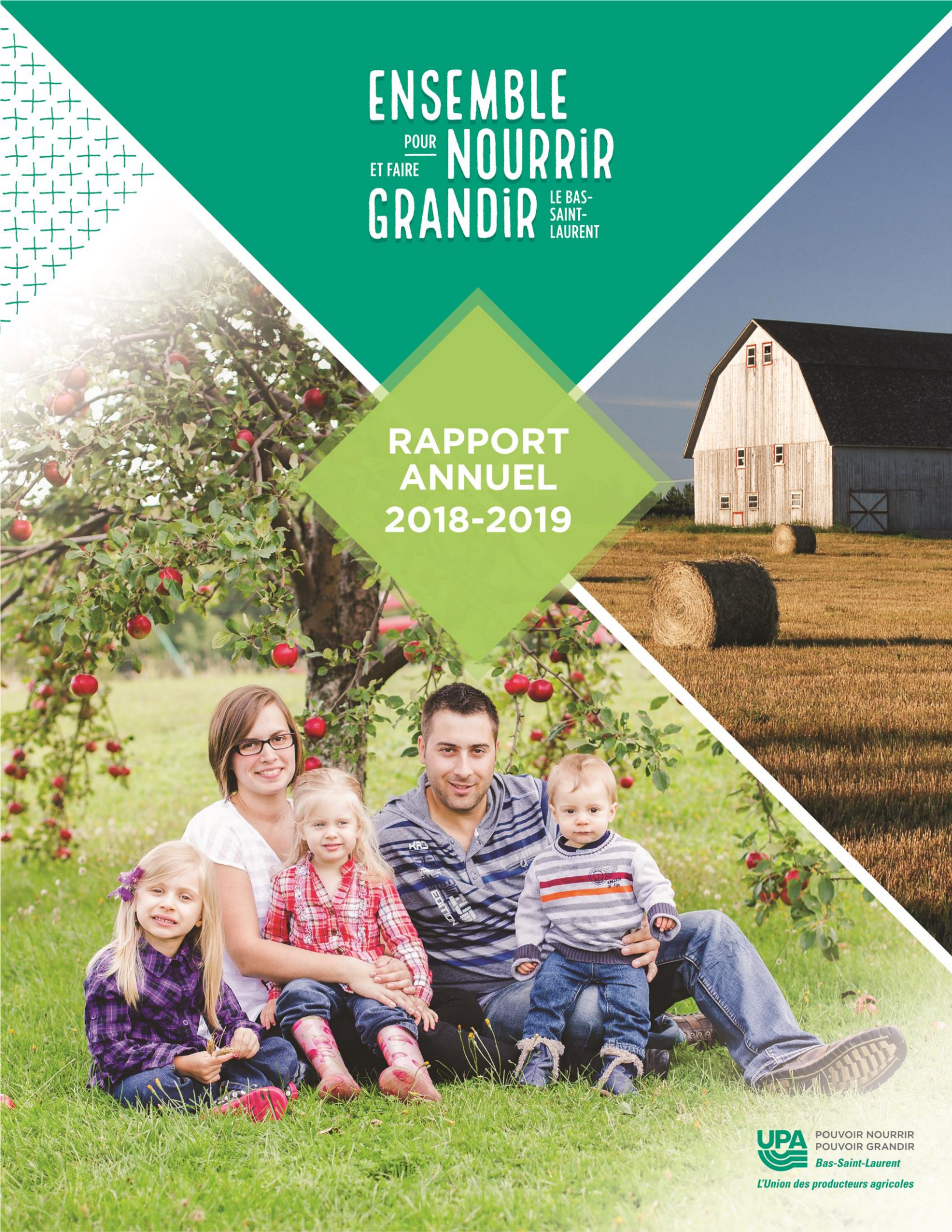


ENSEMBLE
POUR NOURRIR
ET FAIRE GRANDIR LE BAS-
SAINT-
LAURENT

RAPPORT
ANNUEL
2018-2019





Nous sommes engagés autour d'une identité collective forte qui fournit, tant au Bas-Saint-Laurent et au Québec qu'ailleurs dans le monde, des produits de qualité essentiels à notre bien-être. Nos gestes contribuent à un avenir durable, sain et prospère pour nos membres comme pour l'agriculture, l'environnement, la vitalité des régions et la protection du patrimoine québécois.

TABLE DES MATIÈRES

Message du président régional	4
Mot de la directrice régionale	5
Message du président général de l'Union	6
Instances décisionnelles.....	7
Vue d'ensemble de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	10
Instances consultatives	11
Vie syndicale, communication et valorisation	13
Aménagement, environnement et développement régional	18
Services pour vous.....	26
Activités des syndicats locaux.....	31
Activités des groupes spécialisés.....	36
Personnel de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	43
Informations complémentaires.....	44
Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent	45
Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent	46
SCF CPA BAS-SAINT-LAURENT INC.	47

Le genre masculin comprend le féminin et n'est utilisé que pour alléger le texte.

Message du président



Gilbert Marquis
PRÉSIDENT RÉGIONAL

La dernière année a de nouveau été marquée par les aléas de dame Nature avec les sécheresses et les gels tardifs que nous subissons depuis 2017. Notre solidarité et la pression que nous avons maintenue ont permis de nous faire entendre rapidement et d'obtenir un soutien financier pour la mise en opération d'un bureau de coordination jusqu'en décembre 2018. Nous avons pu, par les données que vous nous avez transmises, recevoir des avances et un règlement définitif au printemps 2019. Des améliorations importantes au Programme d'assurance récolte foin ont été apportées et les discussions se poursuivent. Nous avons constaté malheureusement l'inefficacité des programmes fédéraux, particulièrement l'Agri-relance, puisqu'aucune compensation n'a été accordée pour les dépenses exceptionnelles. Je tiens à vous remercier d'avoir contribué à cette opération démontrant ainsi qu'ensemble nous pouvons faire des gains.

Bien que ce dossier ait demandé beaucoup d'énergie, d'autres ont aussi été menés de front. La santé psychologique est une de mes principales préoccupations. Nous avons multiplié nos démarches auprès des intervenants afin que tous les producteurs de notre région bénéficient d'un service de travailleurs de rang. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'organisme Au cœur des familles agricoles et les membres du comité régional sur l'élaboration d'un plan d'action triennal.

Également, l'environnement, le soutien aux entreprises en termes de financement et de programmes adaptés à notre région, l'utilisation et la protection du territoire et des activités agricoles ainsi que les nouvelles exigences et réglementations sont toujours au cœur de nos diverses rencontres avec les élus municipaux, gouvernementaux, et les intervenants socioéconomiques. Même si parfois les efforts déployés ne semblent pas porter fruit, nous ne baissons pas les bras.

Nous savons que la concertation est nécessaire pour un meilleur développement de nos entreprises et des municipalités. C'est dans cet esprit que nous avons poursuivi nos démarches avec la Direction régionale du MAPAQ, l'Institut de recherche d'économie contemporaine, les élus municipaux et les homologues de la Gaspésie pour la mise en opération de l'équipe d'intervention AGROFOR. Des projets sont déjà initiés et la prochaine année sera décisive pour démontrer la force de travailler ensemble et de s'unir d'une même voix.

Toutes ces actions sont réalisées grâce à l'appui des conseils exécutif et d'administration, les membres des comités, les syndicats locaux et groupes spécialisés ainsi que les employés qui ont autant à cœur le développement de vos entreprises et de la région que moi. Je vous invite à utiliser les services offerts par les ressources de votre Fédération. Je peux vous assurer qu'ils ont le souci de vous servir et de répondre à vos besoins. Que ce soit au niveau du Centre d'emploi agricole, du Collectif en formation agricole, du Service de comptabilité et de fiscalité ou des services syndicaux en aménagement, agrotourisme, environnement, mise en marché, prévention..., n'hésitez pas à les contacter. Des collaborations sont aussi possibles avec plusieurs autres intervenants, mais particulièrement avec SCF CPA BAS-SAINT-LAURENT INC., le Centre régional d'établissement en agriculture, la Table de concertation bioalimentaire et bien sûr nos syndicats des producteurs forestiers.

Je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre collaboration et implication. Nous pouvons dire fièrement que nous sommes **Ensemble pour nourrir et faire grandir le Bas-Saint-Laurent**.



Johanne Laplante
DIRECTRICE RÉGIONALE

Mot de la directrice

Dans ce rapport annuel, nous dressons le portrait des actions posées et des représentations effectuées par les membres des diverses instances et les employés de votre Fédération régionale. Il est le reflet des efforts déployés pour donner suite aux demandes de l'assemblée générale, des conseils d'administration et d'exécutif, ainsi que des comités.

Nous vous invitons à le partager et à vous y référer pour informer les producteurs de ce que font vos syndicats, votre Fédération régionale et l'Union. Vous pouvez également vous en servir comme référence pour vos rencontres avec les intervenants municipaux et socioéconomiques.

Grâce à la détermination et à l'esprit de solidarité, nous avons réussi, au cours de la dernière année, à surmonter plusieurs embûches. Souvenons-nous de toutes les démarches que nous avons dû effectuer pour que des modifications soient apportées aux programmes d'assurance récolte, des mobilisations syndicales réalisées en appui à vos revendications ainsi qu'aux activités de valorisation de la profession et de promotion de nos produits pour défendre votre droit de produire et continuer de nourrir la population.

Vous pouvez être assurés que vos préoccupations nous tiennent à cœur que ce soit face aux nouvelles normes et exigences gouvernementales ou aux règlements municipaux. Nous mettons nos connaissances et expériences à profit pour y trouver les solutions les plus adéquates pour favoriser le développement de vos entreprises.

Malgré un mouvement de personnel important, nous maintenons une équipe diversifiée qui déploie temps et énergie pour répondre à vos besoins et vous offrir des services de qualité. L'augmentation considérable des demandes pour de la main-d'œuvre étrangère, un plus grand nombre d'activités Sécurijour et d'ateliers de prévention ainsi que les nouveaux dossiers qui s'ajoutent tels que la caractérisation des milieux humides et hydriques, la réglementation sur les pesticides... amènent son lot de défis.

Nous avons aussi organisé des formations pour les membres du conseil d'administration, un colloque en agrotourisme, une journée de réflexion pour le Service de comptabilité et de fiscalité... en plus d'appuyer le projet de mobilisation des producteurs de grains et travailler à la mise en opération du groupe tactique AGROFOR.

Nous tenons à souligner le travail de chacun et remercier particulièrement les employés pour leur dévouement. Ensemble, nous poursuivons le même objectif de **Nourrir et faire grandir le Bas-Saint-Laurent**.

2019 : Une année pour développer l'agriculture et la foresterie privée

À l'instar des années précédentes, 2019 a encore une fois permis à l'Union des producteurs agricoles (UPA) de traiter, sur la place publique et lors de ses nombreuses représentations, d'enjeux déterminants pour l'agriculture québécoise.

Le dépôt d'un tout premier budget depuis son élection a permis au nouveau gouvernement du Québec de respecter son principal engagement agricole de la campagne électorale, c'est-à-dire bonifier de 250 M\$ sur cinq ans (2019-2020 à 2023-2024) l'aide à l'investissement privé dans le secteur agricole et agroalimentaire. Cette enveloppe s'ajoute aux sommes déjà annoncées au cours des deux dernières années. L'effet de levier anticipé de cette bonification pourrait être de l'ordre de 950 M\$ pour un total de 1,2 G\$ (250 M\$ + 950 M\$) sur une période de cinq ans.

Du côté fédéral, le gouvernement canadien a annoncé en mars l'octroi d'une somme de 3,9 G\$ pour les producteurs de lait, d'œufs et de volailles dans la foulée de l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne et du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Les détails du programme d'indemnisation, dans le secteur laitier, ont été annoncés en août. Le gouvernement canadien a aussi pris l'engagement d'être au rendez-vous quand le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) sera ratifié.

Les secteurs orientés vers l'exportation, entre autres les productions porcine, bovine, céréalière et acéricole, profiteront d'opportunités intéressantes dans deux de ces trois accords (PTPGP et ACEUM). Les gains seront toutefois plus difficiles en Europe, nos producteurs devant se tailler une place dans un marché déjà saturé.

Après des représentations répétées de La Financière agricole du Québec, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et de l'UPA, Agriculture et Agroalimentaire Canada a finalement approuvé les changements nécessaires au programme québécois d'assurance récolte, permettant ainsi un dédommagement plus représentatif des pertes réellement encourues par les producteurs. Les paramètres précédents du programme, comme en témoigne la hausse fulgurante du prix du foin en raison de la pénurie provoquée par la sécheresse de l'été 2018, ne permettaient pas de protéger convenablement les entreprises contre les risques associés aux conditions climatiques et aux phénomènes naturels incontrôlables. Le programme doit aussi être modernisé pour répondre aux besoins spécifiques de certaines productions, notamment dans le secteur horticole.

Ces gains n'auraient pas été possibles sans d'importantes mobilisations de l'Union et de ses affiliés. Or, l'automne-hiver 2019-2020 s'annonce tout aussi chargé du côté législatif (commission parlementaire sur l'impact des pesticides, projet de loi sur la fiscalité foncière agricole, PL-34 sur la simplification de l'établissement des tarifs d'électricité et PL-29 sur le Code des professions) et réglementaire (milieux hydriques et humides, circulation des véhicules agricoles, révision quinquennale des Normes biologiques du Canada et modernisation de la Loi sur le MAPAQ).

Ajoutons que les Canadiens ont été appelés aux urnes cet automne et que l'UPA, à l'instar de la campagne provinciale de l'an dernier, a insisté sur une série d'enjeux agricoles tels que la compétitivité des outils de gestion des risques, l'investissement en agroevironnement, l'adaptation du Programme des travailleurs étrangers temporaires, la défense de l'agriculture et de la foresterie dans les accords commerciaux et l'actualisation du régime fiscal des entreprises agricoles et forestières.

Tous ces dossiers, et plusieurs autres (accords commerciaux à venir, implantation d'un véritable plan vert agricole, modernisation des programmes de sécurité du revenu, etc.) continueront de retenir notre attention au cours des prochains mois. Compte tenu de l'importance des enjeux, il est essentiel de maintenir une organisation forte et dynamique, capable de défendre efficacement les intérêts de l'ensemble des agriculteurs québécois.



Marcel Groleau
PRÉSIDENT GÉNÉRAL
DE L'UNION

INSTANCES DÉCISIONNELLES

Assemblée générale annuelle

DÉLÉGUÉS EN OCTOBRE 2018

FÉDÉRATION RÉGIONALE (administrateurs)	22
SYNDICATS LOCAUX	
Basques	17
Kamouraska	26
La Matanie	13
La Matapédia	13
La Mitis	15
MRC de Rivière-du-Loup	17
Rimouski-Neigette	15
Témiscouata	26
TOTAL	164

L'assemblée a les pouvoirs les plus étendus et est le principal organisme de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits, elle élit des membres du conseil d'administration conformément aux présents règlements, elle nomme l'auditeur-comptable, elle peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets, elle prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

Les membres sont représentés à l'assemblée générale de la manière qui suit :

- Les administrateurs des conseils d'administration des syndicats locaux affiliés sont délégués d'office, en fonction des paramètres considérés lors de leur constitution;
- Les administrateurs du conseil d'administration de la Fédération sont tous délégués d'office;
- Aux délégués prévus en a), peuvent s'ajouter des délégués additionnels jusqu'à concurrence de un délégué par 15 entreprises inscrites sur la liste ou fraction majoritaire d'entreprises inscrites sur la liste.

Ces délégués additionnels doivent être producteurs agricoles au sens de la Loi sur les producteurs agricoles et membres d'un syndicat affilié à la Fédération.

Extrait des Règlements généraux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent adoptés le 18 décembre 2013.



INSTANCES DÉCISIONNELLES

Conseil d'administration

Gilbert Marquis, président
Francis April, 1^{er} vice-président
Nancy Caron (Agricultrices), 2^e vice-présidente

ADMINISTRATEURS

Syndicats locaux

Luc Bérubé des Basques
Yannick Côté de La Mitis
Bruno D'Astous de La Matapédia
Julie Gagnon de Témiscouata
Patrick Gagnon de la MRC de Rivière-du-Loup
Nathalie Lemieux de Kamouraska
François Pigeon de Rimouski-Neigette
Daniel Reichenbach de La Matanie

Principales productions

Gabriel Belzile Laitière
François Deslauriers Ovine
Dany Dubé Bovine
Justin Plourde Acéricole
Pascal Rioux Porcine
André Roussel Céréalière
Maurice Veilleux Forestière

Autres

Pierre-Luc Bouchard Autre production végétale
Éric Fortin Ferme de petite taille
Sophie Lévesque Relève agricole
Dominique Paquette Autre production animale

Au cours de la dernière année, les membres du conseil d'administration se sont réunis à six reprises et aussi pour deux journées de formation. Le conseil d'administration s'occupe de l'administration des affaires de la Fédération :

- a) Il prépare le programme des activités;
- b) Il donne suite aux décisions prises aux assemblées générales;
- c) Il étudie et accepte le budget de l'année;
- d) Il soumet le rapport financier à l'assemblée générale annuelle;
- e) Il élit les membres du conseil exécutif, détermine leurs fonctions par résolution et comble les vacances dans les meilleurs délais;
- f) Il s'adjoit des comités pour l'étude de certaines questions ou la réalisation de certains projets. Les comités ainsi constitués doivent lui faire rapport;
- g) Il étudie les demandes d'affiliation et décide de l'acceptation ou du refus;
- h) Il comble toute vacance à l'exécutif se produisant dans l'année;
- i) Il décide de la rémunération des dirigeants et des frais de représentation;
- j) Il désigne les signataires des chèques et autres effets bancaires;
- k) Il désigne les délégués ainsi que leurs substituts au congrès général de l'Union;
- l) Il comble toute vacance au conseil d'administration durant l'année;
- m) Il collabore avec les syndicats locaux affiliés à la détermination des principales productions locales sur son territoire;
- n) Il étudie, adopte, modifie ou abroge les règlements de régie interne de la Fédération.

Extrait des Règlements généraux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent adoptés le 18 décembre 2013.



INSTANCES DÉCISIONNELLES

Conseil exécutif

Au 31 juillet 2019, le conseil exécutif de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent était composé des membres suivants :

Gilbert Marquis, président

Francis April, 1^{er} vice-président

Nancy Caron, 2^e vice-présidente et trésorière

Yannick Côté

Julie Gagnon

Johanne Laplante, secrétaire

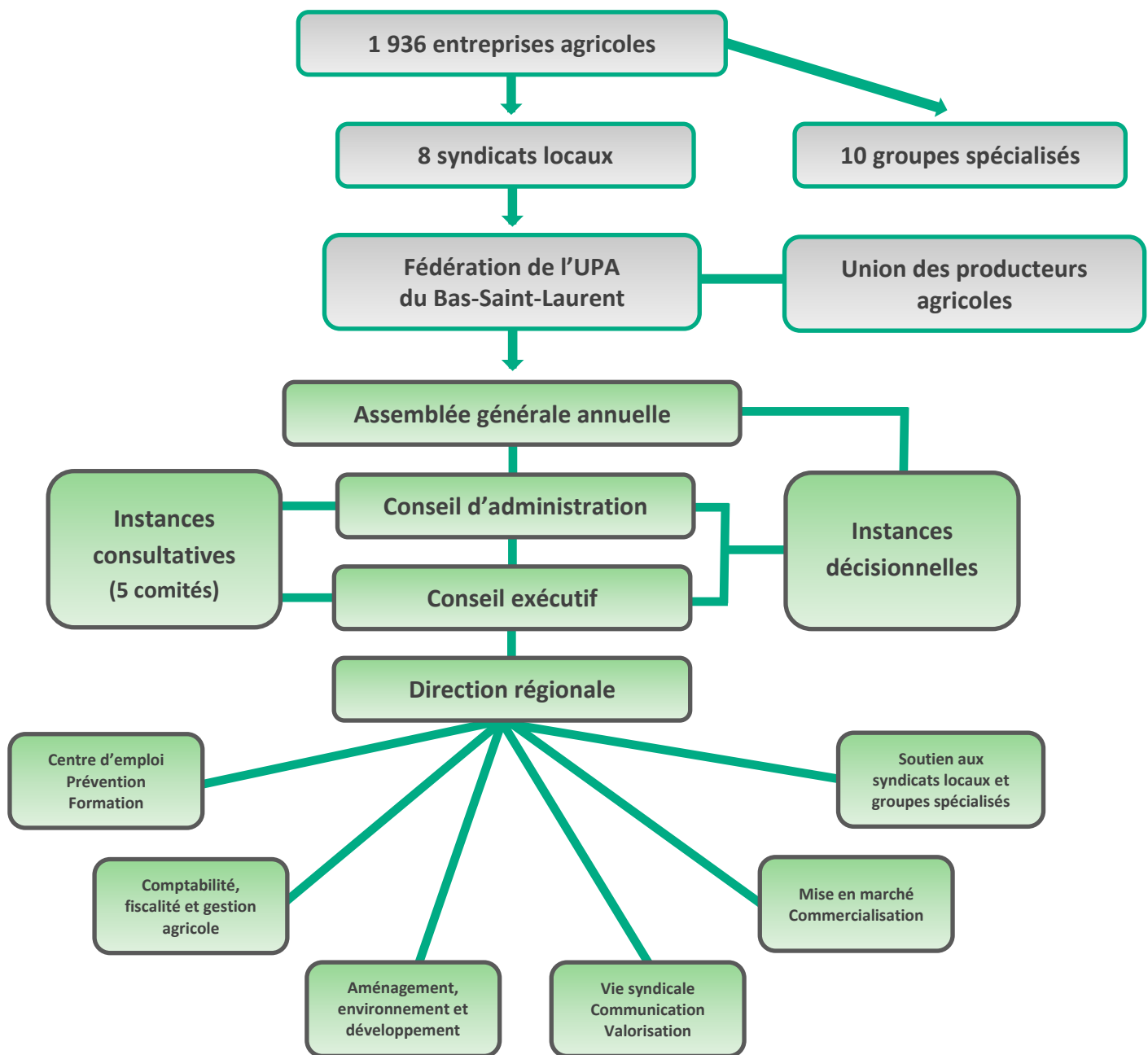
Le conseil exécutif s'est réuni à huit reprises en 2018-2019. Il administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives et, d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application des règlements de la Fédération et voit à ce que chaque administrateur et chaque syndicat affilié s'occupent des devoirs de leur charge et respectent les règlements de la Fédération.

Il adopte les politiques d'embauche de personnel et surveille leur application.

Extrait des Règlements généraux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent adoptés le 18 décembre 2013.

VUE D'ENSEMBLE DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DU BAS-SAINT-LAURENT



INSTANCES CONSULTATIVES

Comités

Comité en vie syndicale, communication et valorisation

Composition – 12 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 1 membre de la relève agricole
- 1 membre des agricultrices
- 8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
- 1 ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat

- Réfléchir aux enjeux, stratégies et moyens nécessaires pour le maintien et le développement d'une vie syndicale dynamique, d'une communication efficace et d'une valorisation constante de l'agriculture
- Évaluer les besoins, planifier et faire le bilan des activités en matière de vie syndicale, communication et valorisation
- Promouvoir l'agriculture et la profession au niveau régional
- Encourager la participation des syndicats locaux dans les organismes et activités du milieu

Comité d'aménagement, environnement et développement régional

Composition – 11 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
- 2 ressources professionnelles (une agissant comme secrétaire)

Le comité peut s'adjoindre des représentants des groupes spécialisés au besoin. Des sous-comités peuvent également être formés, dont un pour le suivi du plan de développement du Bas-Saint-Laurent.

Mandat

- Analyser et formuler des recommandations sur divers sujets traitant d'aménagement du territoire (reboisement, protection du territoire...), d'environnement (incluant l'agroenvironnement et la faune) et de développement régional
- Analyser les changements au niveau des règlements et les divers problèmes reliés à la conformité réglementaire sur les sujets déterminés ci-haut et formuler des avis au besoin
- Alimenter la réflexion sur le développement de l'agriculture et de la zone agricole

Comité de prévention

Composition – 10 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
- 1 ressource professionnelle (secrétaire)

Le comité peut s'adjoindre un représentant des groupes spécialisés au besoin.

Mandat

- Voir à la santé et à la sécurité des gens concernés par les activités agricoles (producteurs, enfants, employés)
- Agir en matière de prévention en suscitant des réflexions
- Organiser des ateliers de formation et d'information
- Promouvoir la Mutuelle de prévention

Comité de financement et assurances agricoles

Composition – 6 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 2 représentants de syndicats locaux
- 2 représentants de groupes spécialisés
- 1 ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat

- Jouer un rôle-conseil auprès du conseil exécutif afin de s'assurer que les différents programmes de financement et d'assurances agricoles correspondent aux besoins des producteurs agricoles de la région
- Analyser annuellement les différentes statistiques au niveau des programmes d'assurance récolte, d'assurance stabilisation et de financement agricole
- Intervenir auprès de La Financière agricole du Québec pour des plaintes ou des modifications à apporter aux programmes

Comité des finances et du Service de comptabilité et de fiscalité

Composition – 6 membres

- 2 élus (président et trésorier-membre du CE)
- 2 membres du CA de la Fédération (1 provenant d'un syndicat local et 1 provenant d'un groupe spécialisé utilisateur des services)
- 2 ressources professionnelles (une agissant comme secrétaire)

Mandat

- Préparer le budget de la Fédération, effectuer le suivi budgétaire, analyser les états financiers et faire les recommandations appropriées au conseil exécutif
- Analyser les situations financières problématiques et proposer les mesures de correction appropriées
- Voir à la bonne performance du Service de comptabilité et fiscalité de la Fédération
- Nommer deux personnes responsables de vérifier les entrées et les sorties d'argent, ainsi que les pièces justificatives (comité de vérification)

Il est à noter que le président et la directrice régionale de la Fédération sont membres d'office de chacun des comités. Tous les comités relèvent du conseil exécutif de la Fédération, de qui ils reçoivent des mandats et auprès duquel ils déposent leurs rapports.

VIE SYNDICALE, COMMUNICATION ET VALORISATION

Services de proximité

Afin de poursuivre son engagement à offrir des services de proximité, la Fédération régionale maintient deux bureaux sur le territoire, l'un à La Pocatière et l'autre à Saint-Antonin, en plus du siège social à Rimouski. Ceci lui permet de mieux répondre aux besoins des producteurs. L'objectif est aussi de développer le Service de comptabilité et de fiscalité sur tout le territoire du Bas-Saint-Laurent en ayant des ressources dans les trois bureaux.

Ressources humaines

Au cours de la dernière année, la Fédération régionale a procédé à l'embauche de nouvelles ressources pour répondre à l'offre de services dans divers secteurs et pallier à des départs. Nous avons procédé au renouvellement et à la signature de la convention collective des employés du bureau de La Pocatière à l'automne 2018. Une démarche d'amélioration de relations de travail est aussi en cours avec le syndicat des employés de Rimouski et Saint-Antonin. Par sa politique de reconnaissance pour leurs années de services, la Fédération a souligné en juillet le dévouement et l'implication d'employés, et nous les en remercions.

Accueil des nouveaux producteurs

Adoptée le 18 avril 2018, la politique d'accueil des nouveaux producteurs a pour objectifs d'établir un premier contact et de fournir rapidement des informations sur l'organisation, son rôle, ses réalisations et les services s'y rattachant. Les syndicats locaux ont eu à nommer un ou plusieurs administrateurs pour aller à la rencontre des nouveaux producteurs de leur territoire respectif et leur remettre une pochette d'information. Pour la première année, la cible de rencontrer au moins 75 % des nouveaux producteurs est loin d'avoir été atteinte. Un suivi plus rigoureux devra être assuré pour s'y rapprocher. Une formation reste à planifier pour présenter les services offerts par la Fédération régionale et les ressources auxquelles ils peuvent avoir recours.

Reconnaissance à un administrateur

Administrateur au syndicat local de la Matapédia et pendant plusieurs années aux Producteurs de grains de l'Est du Québec, M. Firmin Paquet de Sainte-Florence a été reconnu par l'Union pour ses 25 ans d'implication syndicale. Une invitation lui a été adressée pour participer à *La grande fête agricole et forestière* tenue dans le cadre du congrès général de décembre 2018.

Formations syndicales

Des formations syndicales sont disponibles pour les administrateurs de la Fédération, des syndicats locaux et des groupes spécialisés. Le conseil d'administration de la Fédération régionale a suivi la formation *CA efficace* sur deux jours : le 10 décembre 2018, pour une auto-évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, et le 5 mars 2019, sur les rôles et responsabilités des administrateurs avec les astuces qui peuvent mener à un bon fonctionnement. Cet exercice a permis de prendre conscience des différentes conditions favorisant l'adhésion et la mobilisation dans un contexte décisionnel et d'identifier des pistes d'amélioration. Il est possible, depuis février 2019, de suivre en ligne la formation *S'initier aux rôles et responsabilités des administratrices et administrateurs de l'Union* sur la plateforme U+ à l'adresse suivante : uplus.upa.qc.ca. Des webinaires sur différents sujets y sont également accessibles.

Financement et assurances agricoles

Le Programme d'assurance récolte foin a de nouveau fait l'objet de nombreuses discussions auprès des membres du comité de financement et assurances agricoles ainsi qu'au niveau des instances décisionnelles de la Fédération. Des propositions d'amélioration ont été transmises à La Financière agricole du Québec (FADQ) et à l'Union pour mieux tenir compte de la réalité des entreprises agricoles. Deux réunions d'information ont été organisées en collaboration avec la Direction régionale de la FADQ, dont l'objectif était de permettre aux producteurs d'approfondir les divers éléments de leur contrat d'assurance récolte et d'y effectuer des ajustements si nécessaire. Les représentants de la FADQ ont profité de l'occasion pour donner divers renseignements notamment sur le dossier en ligne et les changements apportés au programme pour 2019.

En raison de la situation de sécheresse de 2018, un bureau de coordination financé par le MAPAQ a été instauré dans la région. Avec celui-ci, il a été possible de créer un argumentaire solide pour proposer des modifications pouvant rapidement être mises en place et répondre aux problématiques constatées. Des conférences de presse, rencontres avec les députés, conférences téléphoniques hebdomadaires entre le MAPAQ, la FADQ, l'Union et les fédérations régionales concernées ont eu lieu pour démontrer la nécessité d'apporter des correctifs au programme. Des solutions ont également été proposées aux producteurs pour réduire les impacts de la sécheresse sur leur entreprise par la diffusion d'un webinaire sur la plateforme U+, le projet Agriclimat, la tenue de formations, de même que des fiches d'information produites par le MAPAQ sur les stratégies d'adaptation pour faire face à la situation. De plus, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a tenu à jour un inventaire des offres et demandes de fourrages et paille pour que les producteurs aient une liste de contacts pour combler les besoins alimentaires de leur troupeau.



Représentations politiques

À divers moments de l'année, les représentants de la Fédération régionale ont rencontré les députés, ministres et chefs de partis politiques ainsi que les élus municipaux, afin de leur transmettre nos demandes, positions et orientations pour le développement de l'agriculture et de la foresterie. Nous profitons de ces rencontres pour leur remettre le rapport d'activités et échanger avec eux des résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle.

Le dossier de la sécheresse a entraîné de nombreuses discussions dès août 2018 avec M. Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture, et aussi avec les sous-ministres, Marc Dion et Bernard Verret. Des conférences téléphoniques hebdomadaires ont eu lieu avec les dirigeants de la FADQ et du MAPAQ, ainsi qu'avec des représentants de l'Union et des Fédérations de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Abitibi-Témiscamingue. Aussi, le 10 août 2018, MM. Gilbert Marquis et Francis April ont pu exprimer nos attentes à MM. Jean-François Lisée, chef du Parti Québécois, et Harold Lebel, député de Rimouski-Neigette. À l'automne 2018, étant en période électorale provinciale, les candidats ont été invités à présenter leur vision et répondre aux questions des administrateurs. Deux rencontres se sont tenues respectivement à Saint-Antonin et Rimouski. Par la suite, des échanges ont eu lieu à de nombreuses reprises avec les députés provinciaux du territoire, MM. Denis Tardif, Harold Lebel et Pascal Bérubé. Nous avons échangé une autre fois avec M. Pascal Bérubé, chef par intérim du Parti Québécois, lors de la tournée en région de M. Yves-François Blanchette, chef du Bloc Québécois, en mars 2019. Les députés et ministres fédéraux ont aussi été approchés à plusieurs reprises sur les accords internationaux et tout particulièrement sur l'amélioration des programmes fédéraux (assurance récolte et Agri-relance), dont MM. Rémi Massé, Guy Caron, Bernard Généreux et M^{me} Diane Lebouthillier. Celle-ci souhaitait expliquer les avantages de la dernière entente avec les États-Unis et le Mexique. Plus spécifiquement en février 2019, une conférence de presse a eu lieu avec l'Union, les Fédérations de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Chaudière-Appalaches et les députés conservateurs, Luc Berthold et Bernard Généreux, pour dénoncer le refus du gouvernement fédéral à adapter ses programmes. Cela a permis d'obtenir une bonification de la compensation et des modifications au programme d'assurance récolte. Finalement, le nouveau ministre de l'Agriculture, M. André Lamontagne, s'étant rendu à Rivière-du-Loup au début du mois de juillet dernier, des membres du conseil exécutif et des producteurs ont échangé avec lui sur les enjeux régionaux.

Au cours du printemps dernier, les représentants de la Fédération régionale et des syndicats locaux ont amorcé une tournée des conseils des maires afin d'aborder avec eux les points suivants : portrait agricole de la MRC, développement de l'agriculture et de la foresterie, santé psychologique, environnement (récupération des plastiques, milieux humides, entretien cours d'eau, plantes envahissantes), enjeux et défis des entreprises agricoles, fiscalité foncière agricole, protection du territoire et des activités agricoles. Des rencontres avec les MRC de La Mitis, Rivière-du-Loup et des Basques sont prévues à l'automne.



Représentations diverses

Que ce soit auprès d'élus de tous les paliers politiques ou de directions de ministères, les représentants de la Fédération régionale ont tenu de nombreuses rencontres afin de défendre les intérêts et faire valoir les besoins et attentes des producteurs. Aussi, la Fédération s'implique auprès de divers organismes dont :

- Biopterre;
- Centre de développement bioalimentaire du Québec;
- Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent;
- Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent;
- Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco);
- Conseil du Saint-Laurent;
- Conseil régional des partenaires du marché du travail;
- Maison familiale rurale du KRTB;
- Organismes de bassins versants;
- Réseau Agriconseils Bas-Saint-Laurent;
- Saveurs du Bas-Saint-Laurent;
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent.

Revue L'U

La Fédération régionale transmet des informations aux producteurs par le biais de la page réservée au Bas-Saint-Laurent dans *L'U*. Cette revue visant à mettre en valeur les actions syndicales est acheminée par la poste à tous les producteurs, même à ceux qui ne sont pas abonnés à *La Terre de chez nous*. Il y a eu six parutions dans la dernière année.

Page Facebook

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent est présente sur Facebook. Les producteurs peuvent suivre les dossiers et enjeux qui les touchent ainsi que les activités qui se tiennent sur le territoire.

Mobilisation syndicale

Dans la foulée des négociations de l'ALENA et devant la menace de toucher à la gestion de l'offre, 500 jeunes de la relève, dont une quarantaine en provenance du Bas-Saint-Laurent, ont manifesté le 6 septembre 2018 devant le bureau de M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada. Leur message était de dire NON aux concessions. Un stagiaire venu de France pour travailler sur une ferme de Saint-Cyprien a livré un message bien senti sur ce que vivent les producteurs de son pays depuis la fin des quotas laitiers. Annoncée le 1^{er} octobre 2018, l'entente ACEUM s'est finalement conclue avec une brèche à la gestion de l'offre. Les producteurs laitiers ont fait pression auprès du gouvernement fédéral réclamant haut et fort des compensations pour la perte de marché de leurs produits. L'appui des consommateurs s'est fait sentir avec un engouement pour l'achat des produits fabriqués au Québec ou au Canada.



Éloi Bellier
stagiaire français



Un grand évènement familial s'est alors tenu le 18 novembre 2018 rassemblant les producteurs agricoles, les représentants du secteur agroalimentaire et partenaires ainsi que les consommateurs autour d'une même cause : notre avenir alimentaire. Plus de 5 000 personnes ont marché au centre-ville de Montréal, dont près de 160 du Bas-Saint-Laurent, pour célébrer ensemble la nourriture et l'agriculture d'ici. La marche citoyenne *Garde-manger en danger* a été l'occasion de demander un meilleur soutien pour notre agriculture et nos produits, le respect des normes québécoises par les produits alimentaires importés ainsi qu'un étiquetage et une traçabilité clairs des aliments.



Bulletin InfoProducteur

Le bulletin InfoProducteur est produit à la fin de chaque mois et acheminé par courrier électronique aux producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent dont nous avons l'adresse. Celui-ci les informe des dossiers d'actualité et donne des nouvelles de ce qui se passe dans la région. À l'occasion, des éditions spéciales peuvent être produites sur des sujets particuliers.

Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec

Encore une fois, près de 2 500 personnes se sont déplacées pour visiter les deux entreprises agricoles du Bas-Saint-Laurent dans le cadre de la 16^e édition de la *Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec*, le dimanche 9 septembre 2018.

Les propriétaires, M. Gilles Gaudreau de l'Hydromellerie de Saint-Paul-de-la-Croix et MM. Gilbert Beaulieu et Dany Bélanger de Ferme Filiber de Matane ont accueilli les visiteurs avec enthousiasme, fiers de partager leur savoir-faire.

M. Yvon Soucy, préfet de MRC de Kamouraska et président d'honneur de l'évènement, s'est dit ravi de ses rencontres avec les propriétaires lui permettant d'en découvrir davantage sur le mode de vie des familles agricoles et de constater tout le travail qui est fait pour nourrir la population.

Les syndicats locaux de Rivière-du-Loup et de La Matanie ont accompagné les fermes hôtes dans l'organisation de cette journée.

À PROPOS DE LA FERME

- Gilles Gaudreau, propriétaire
- Production de miel depuis plus d'une quarantaine d'années
- Plus de 300 ruches entourées d'une flore abondante et très variée
- Les abeilles butinent des plantes fourragères, des fleurs sauvages, des plantes à petits fruits et des arbres fruitiers
- Production d'hydromel et transformation des produits de la ruche : hydromels demi-secs, vins de miel aux fruits des champs, aux pommes et aux fruits sauvages d'Amérique, miels spécialisés, produits de conserverie et friandises mielleuses
- Boutique de l'abeille et du terroir, Café-Resto Saint-Paul et petit centre d'interprétation de l'abeille avec ruche vitrée



HYDROMELLERIE ST-PAUL-DE-LA-CROIX



Un événement de  **UPA** UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
POUVOIR INOUBLIABLE
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

Partenaire  **Desjardins**

À PROPOS DE LA FERME

- Gilbert Beaulieu et Dany Bélanger, propriétaires
- Ferme établie depuis 1976
- Ferme spécialisée en production laitière : 300 têtes de race Holstein
- 450 hectares de culture
- Accréditation pro-action pour le bien-être des animaux
- Distinctions reçues : finaliste pour la médaille d'or au Mérite agricole et gagnant des Jeunes agriculteurs d'élite du Canada
- Notre mission : assurer la pérennité de l'entreprise à travers les générations. Nous sommes la 3^e génération de propriétaires sans liens familiaux



FERME FILIBER



Un événement de  **UPA** UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
POUVOIR INOUBLIABLE
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

Partenaire  **Desjardins**

Agrotourisme au Bas-Saint-Laurent

Comité régional en agrotourisme

Le Comité agrotourisme a déposé son plan d'action en septembre 2018. La première action a été d'établir une liste des entreprises agrotouristiques. Cette liste sert à documenter l'offre réelle existante et à identifier les potentiels de développement agrotouristique pour notre région. La Fédération s'implique activement dans ce comité et a pris l'initiative d'organiser le premier colloque régional à Sainte-Luce le 24 janvier 2019.



Colloque régional en agrotourisme

Inscrit au plan d'action du Comité en agrotourisme, ce colloque auquel près de 80 personnes ont participé a été une belle réussite. Sous le thème *Partager sa passion, créer l'émotion*, ce rendez-vous s'adressait aux producteurs agricoles, aux entrepreneurs du tourisme gourmand et aux intervenants de la région désireux d'en apprendre davantage sur les tendances et les opportunités de développement en agrotourisme dans l'optique d'innover, de se démarquer, et surtout de créer des expériences mémorables pour les consommateurs.

En plus de savourer un repas 100 % régional, les participants ont eu droit à des conférences de grande qualité portant sur l'utilisation efficace des médias sociaux, la création d'une image de marque, le développement de circuits et routes gourmandes, la création de moments privilégiés pour les clients et des témoignages d'entreprises à succès.

Cette journée coordonnée par la Fédération de l'UPA Bas-Saint-Laurent a été rendue possible grâce à la collaboration de la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent, de la MRC et du CLD de La Mitis, la Direction régionale du MAPAQ, du Réseau Agriconseils Bas-Saint-Laurent ainsi que du réseau des SADC du Bas-Saint-Laurent.

Nourrir le Bas-Saint-Laurent : venez partager vos ingrédients!



C'est sous ce thème que près de 150 personnes se sont réunies le 26 mars 2019 à Rimouski dans le cadre d'une première journée régionale sur la saine alimentation organisée par la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie. Issus de différents secteurs d'activités, notamment des milieux municipal, communautaire, de la santé et du bioalimentaire, les participants étaient invités à déterminer des actions et collaborations intersectorielles favorisant l'accès physique et économique aux aliments.

Des représentants de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et des syndicats locaux ont pris part à l'évènement. Réunis en tables rondes, les participants se sont inspirés d'initiatives d'ici et d'ailleurs, tout en réfléchissant aux actions à déployer pour la mise en place d'un système alimentaire durable pour la région. Le Bas-Saint-Laurent foisonne d'initiatives et de forces qui lui sont propres. Il y a un fort désir de collaborer davantage et « de faire ensemble », avec une volonté d'aller encore plus loin pour développer un système alimentaire durable.



Comité régional sur l'agriculture biologique

Le Comité sur l'agriculture biologique, auquel la Fédération participe, a pour mandat d'élaborer un plan d'action régional favorisant le développement de la filière biologique au Bas-Saint-Laurent. La Direction régionale du MAPAQ a tenu au printemps 2018 des consultations auxquelles la Fédération a pris part. Celles-ci avaient pour but d'identifier les enjeux des différents maillons de la filière biologique régionale (production, transformation, formation, distribution, mise en marché...). Les résultats des consultations ont été présentés au Comité en mars 2019. Par la suite, des ateliers ont permis de cibler des pistes de solutions selon les enjeux soulevés. Le plan d'action devrait être finalisé et diffusé au cours de la prochaine année.

AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

(incluant l'agroenvironnement et la faune)



Tout au long de l'année, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a apporté un soutien technique aux producteurs agricoles, tant pour des dossiers collectifs qu'individuels. De plus, elle a assuré un suivi au niveau de la réglementation municipale et provinciale. La Fédération a également participé à différentes rencontres et formations provinciales afin d'être mieux informée sur les enjeux liés aux activités agricoles.

Protection du territoire agricole et interventions auprès de la CPTAQ

Tous les dossiers sont traités par la Fédération régionale en collaboration avec les huit syndicats locaux. L'analyse est réalisée en fonction des documents transmis par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et des critères définis à la Politique d'intervention en matière de protection du territoire et des activités agricoles de la Fédération.

Au cours de son exercice financier, soit du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, la CPTAQ a rendu 207 décisions pour la région du Bas-Saint-Laurent, dont 156 autorisations, ce qui représente un taux de 75 %.

MRC	Exclusion	Inclusion	Nouvel usage	Agrandissement ou usage accessoire	Morcellement de ferme ¹	Autres ²	Total des décisions rendues
	Nombre de décisions rendues % de dossiers autorisés – Superficie autorisée (ha)						
Kamouraska	0	0	8 100 % - 10,2	8 88 % - 0,6	3 67 %	13 69 %	32
La Matanie	0	0	2 100 % - 4,3	4 100 % - 2,3	5 80 %	4 75 %	15
La Matapédia	2 0 % - 0	0	3 100 % - 20	7 100 % - 0,6	12 50 %	6 67 %	30
La Mitis	0	0	12 83 % - 22,1	6 67 % - 1,2	4 50 %	5 80 %	27
Les Basques	2 100 % - 8,6	0	2 50 % - 3,7	8 88 % - 2,5	6 50 %	10 60 %	28
Rimouski-Neigette	0	0	3 33 % - 4,9	6 83 % - 1,0	5 60 %	7 86 %	21
Rivière-du-Loup	4 75 % - 8,7	1 100 % - 0,5	1 100 % - 0	12 75 % - 5,6	3 100 %	3 67 %	24
Témiscouata	1 0 % - 0	0	8 100 % - 16,5	8 88 % - 2,9	5 40 %	8 88 %	30
Total	9 56 % - 17,3	1 100 % - 0,5	39 87 % - 81,8	59 85 % - 16,8	43 58 %	56 73 %	207

1. Les superficies visées ne sont pas identifiées puisqu'elles demeurent en zone agricole.

2. Sont compris dans cette catégorie les aliénations foncières non agricoles, le renouvellement d'autorisation, l'ajout et la conversion d'usage dans une aire de droit acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

Source : CPTAQ

Les 40 ans de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles

Lors de son assemblée générale annuelle du 6 novembre 2018, la Fédération régionale a souligné les 40 ans de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). Ce fut l'occasion de remettre à l'avant-scène la question de la protection des terres et rappeler l'importance de cette grande Loi votée en 1978 et appliquée dans la région en 1981. De plus, lors des représentations politiques qui ont été réalisées au cours de la dernière année, la Fédération a présenté la fiche régionale du Bas-Saint-Laurent sur laquelle on retrouve le portrait de la zone agricole, les enjeux de la région et le portrait de l'agriculture.



BAS-SAINT-LAURENT FICHE RÉGIONALE



PORTRAIT DE LA ZONE AGRICOLE

Superficie de la zone agricole du Bas-Saint-Laurent

642 336 ha

Québec

10,2 %

de la zone agricole du Québec

Bas-Saint-Laurent

29 %

du territoire

Superficie sauvée

8 076 ha refus

2 249 ha inclus

Superficie perdue

2 427 ha exclus

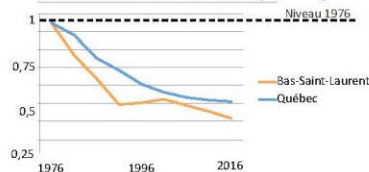
17 699 ha UNA

UNA = Usage non agricole et agrandissement

ENJEUX DE LA RÉGION

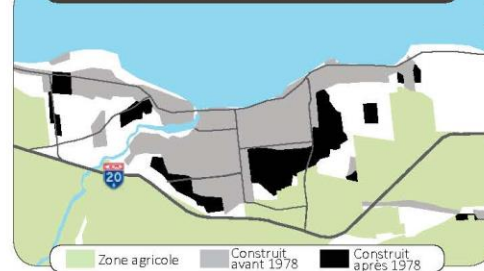
Diminution du nombre de fermes

Évolution du nombre de fermes (1976 = 1)



↓ Diminution plus rapide qu'ailleurs au Québec
↑ Accélération au cours des dernières années

Progression de l'urbanisation | Rimouski



Terres en friche

Superficie en culture (en ha)

Année	2004	Variation
1993	241 390	-6,3 %
2004	227 100	

2 434 ha en friches

8 000 ha sous-utilisés

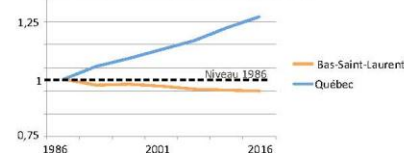
Dévitilisation

5 des 8 MRC se situent dans le 5^e quintile pour l'indice de vitalité économique

Âge médian en 2016

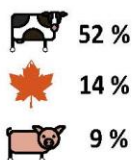
BSL 49
QC 41,9

Évolution de la population (1986 = 1)



PORTRAIT DE L'AGRICULTURE

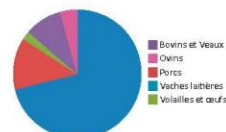
3 PRINCIPALES PRODUCTIONS % des recettes



	1976	2016
Nombre de fermes	4 264	1 990
Prod. de 35 ans et -	17,3 %	13,9 %
Âge médian des prod.	47,0	51,1

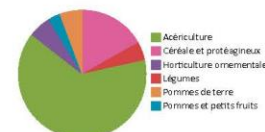
ENSEMBLE DES PRODUCTIONS DU BAS-SAINT-LAURENT Valeur des recettes monétaires

ANIMAL



Proportion animale : 72,8 %

VÉGÉTAL



Proportion végétale : 21,4 %

Projet réalisé par l'Union des producteurs agricoles

Sources : Rapport annuel 2016-2017 de la CPTAQ; Base de données de la CPTAQ, 1978-2017; Recensements de l'agriculture et de la population, 1976-2016; MAPAQ, données sur les recettes agricoles, 2018; MFFP, Inventaire des terres du Québec méridional; MAMOT, Indice de vitalité économique, 2014

ha = Hectare

Demandes à portée collective à des fins de développement résidentiel

MRC de La Mitis

La Fédération a poursuivi ses discussions avec la CPTAQ, la MRC de La Mitis et le Syndicat local concernant la demande à portée collective (article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, LPTAA). Les parties ont négocié les éléments du volet 1 relativement aux ilots déstructurés ainsi que ceux du volet 2 permettant la construction de nouvelles résidences sur des lots vacants de 10 hectares et plus dans la zone agroforestière sans déstructurer la zone agricole. Un élément du volet 2 est toujours en cours de négociation. Plusieurs rencontres et échanges ont eu lieu et continueront entre les parties afin de conclure une entente.

MRC de Rimouski-Neigette

La conseillère en aménagement de la Fédération et un représentant du Syndicat local rencontrent annuellement les responsables du service d'aménagement de la MRC afin de discuter des dossiers d'aménagement du territoire, plus spécifiquement du bilan des constructions résidentielles dans les ilots déstructurés et dans la zone agroforestière.

De plus, toutes les MRC ayant conclu une entente en vertu de l'article 59 de la Loi transmettent à la Fédération régionale le bilan annuel des constructions résidentielles sur leur territoire.

Plan de développement de la zone agricole

Les plans de développement de la zone agricole (PDZA) sont des outils de planification qui visent à mettre en valeur la zone agricole des MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Ils permettent de déterminer des actions concrètes pour stimuler le développement de l'agriculture dans le cadre d'une démarche concertée. La Fédération régionale et les syndicats locaux collaborent avec les MRC à l'élaboration et à la mise en œuvre des PDZA.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de son PDZA, la MRC de **Kamouraska** a été très active au cours de la dernière année. Elle a notamment collaboré à l'élaboration du projet de protection et d'implantation de bandes riveraines dans le bassin versant de la rivière Ouelle, qui a débuté au printemps 2019. La MRC a poursuivi ses démarches pour la mise en valeur du potentiel multifonctionnel de la forêt en développant la filière mycologique et pour la mise en place du service de L'ARTERRE. Elle travaille actuellement au développement de l'agrotourisme et du tourisme gourmand avec la collaboration de Promotion Kamouraska.

La MRC des **Basques** a adopté son PDZA révisé à l'été 2018. Le lancement du plan d'action est prévu pour l'automne 2019. Entre temps, la MRC s'est impliquée dans plusieurs projets liés au développement de l'agriculture sur son territoire, dont la mise à jour de l'inventaire des terres agricoles dévalorisées, l'atelier de transformation agroalimentaire des Basques et L'ARTERRE.

En juillet 2018, la MRC de **Témiscouata** a débuté la révision de son PDZA. Le comité de suivi s'est réuni à plusieurs reprises au cours de la dernière année. Deux activités de consultations auprès des producteurs ont eu lieu à l'automne 2018 afin d'identifier les forces, les faiblesses et les opportunités à saisir sur le territoire. Un forum au printemps 2019 a permis de valider les enjeux et de définir une vision concertée du développement de l'agriculture. L'adoption du plan d'action et sa mise en œuvre sont prévues pour l'automne 2019.

Le 18 juin dernier, la MRC de **Rivière-du-Loup** a tenu une première rencontre avec le comité de pilotage pour l'élaboration de son PDZA. La réalisation du portrait sera complétée au cours de l'été et des ateliers de consultations sont prévus pour l'automne 2019.

La MRC de **Rimouski-Neigette** a repris ses travaux de mise en œuvre du PDZA avec l'embauche d'une conseillère au développement agricole. Deux rencontres du comité de suivi ont eu lieu, soit le 29 avril et le 10 juin. Celles-ci ont permis de préciser le mandat du comité, de définir les attentes de tous les partenaires et de faire le point sur les actions réalisées à ce jour. Un plan de communication visant à valoriser l'agriculture et à faire connaître les retombées est en cours d'élaboration.

La MRC de La **Mitis** a poursuivi la mise en œuvre de son PDZA. L'agent de développement a notamment travaillé au déploiement de la production et de la chaîne de valeur du lin, dont la collaboration à une étude d'opportunité pour la mise en place d'un centre de valorisation de fibres lignocellulosiques avec le SEREX et la création d'Innovalin. En plus de la mise en valeur des terres agricoles dévalorisées et le développement de L'ARTERRE, il a également participé à la réalisation du projet Jeunes trayeurs initié par le Syndicat de l'UPA de La Mitis avec le Collectif en formation agricole du Bas-Saint-Laurent, le Centre d'emploi agricole et le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis.

Avec l'embauche d'un agent au développement des affaires agroalimentaires, la MRC de La **Matapédia** a repris la mise en œuvre de son PDZA. Une rencontre du comité de suivi a permis de refaire le point sur le mandat du comité et de prioriser les actions à réaliser au cours de la prochaine année. Les acteurs du milieu sont mobilisés et les producteurs agricoles du comité sont confiants que des résultats intéressants seront atteints. La MRC de La Matapédia, tout comme les sept autres MRC de la région, collabore à L'ARTERRE et à l'actualisation de l'inventaire et de la caractérisation des terres agricoles dévalorisées et à la filière des produits forestiers non ligneux (PFNL).

Suite à l'adoption de la stratégie de développement du secteur agricole, la MRC de La **Matanie** a engagé une conseillère au développement agricole. La MRC est aussi partenaire du projet sur l'actualisation de l'inventaire des terres agricoles dévalorisées ainsi que L'ARTERRE. En partenariat avec la Fédération régionale et le soutien de l'équipe tactique AGROFOR, la MRC collabore au projet-pilote d'implantation d'une structure d'élevage et d'hybridation en production ovine sur son territoire.

MRC	PDZA	Agent de développement dédié au PDZA
Kamouraska	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Mise en œuvre du plan d'action 	Conseillère en développement régional
La Matanie	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de développement du secteur agricole adoptée Mise en œuvre du plan d'action 	Conseillère au développement agricole
La Matapédia	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Mise en œuvre du plan d'action 	Conseiller au développement des affaires agroalimentaires
La Mitis	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Mise en œuvre du plan d'action 	Conseiller en développement agroalimentaire
Les Basques	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Lancement et mise en œuvre prévus à l'automne 2019 	Agent de développement agricole
Rimouski-Neigette	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Mise en œuvre du plan d'action 	Conseillère au développement agricole
Rivière-du-Loup	<ul style="list-style-type: none"> Démarche d'élaboration en cours 	---
Témiscouata	<ul style="list-style-type: none"> Adopté lors du projet pilote 2008 Démarche de révision en cours 	---



AGROFOR

C'est pour répondre à un besoin de coordination et de développement des filières agricoles et forestières que l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), en partenariat avec le MAPAQ et les fédérations régionales de l'UPA de l'Est du Québec, a mis en place l'unité d'intervention AGROFOR.

Ce projet pilote de deux ans permet de catalyser la formation de projets structurants pour contrer la dévitalisation des secteurs ruraux et la disparition de leurs masses critiques. Plus précisément, ceux qui ont été ciblés sont directement en lien avec le développement du milieu agricole et forestier. L'objectif est de redonner un dynamisme à certaines communautés en épaulant les démarches de promoteurs ayant des idées de taille et de caractères variés.

Portée par les deux Fédérations, une demande au Fonds d'appui au rayonnement des régions a été acceptée au printemps dernier, rendant possible la mise en opération d'AGROFOR. Des représentants des élus avec ceux des Fédérations, du MAPAQ et de l'IRÉC siègent au comité régional qui identifiera les idées prometteuses.

Le premier projet d'AGROFOR est la création d'un noyau de relève agricole au Bas-Saint-Laurent en partenariat avec la MRC de La Matanie. Suite à l'embauche d'un agroéconomiste comme coordonnateur au printemps 2019, la première intervention à battre son plein jusqu'au printemps 2020 est celle de cibler les quatre futurs agriculteurs qui obtiendront une aide robuste et personnalisée pour devenir producteurs ovins.

Plus d'une dizaine d'idées ont été soumises au comité de pilotage d'AGROFOR et celles-ci sont en cours d'analyse pour permettre à la nouvelle équipe de propulser au moins six initiatives au courant des deux prochaines années.

Comité réseautage des intervenants régionaux

Ce comité, piloté par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCBBSL), a pour objectif de créer un lieu d'échanges entre les intervenants agroalimentaires régionaux, favoriser la circulation d'information et la cohésion territoriale présentement orientée autour des enjeux communs entre les MRC identifiées dans les PDZA ou dans les stratégies de développement local.

Élaborée par la TCBBSL en étroite collaboration avec les aménagistes de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et la Direction régionale du MAPAQ, une troisième activité de réseautage a eu lieu le 28 mai dernier dans la MRC de Kamouraska. L'activité a permis de prendre connaissance de quelques réalisations et services sur le territoire de la MRC et de stimuler les échanges, les maillages et les collaborations autour d'enjeux et de projets collectifs.

Terres agricoles dévalorisées

Grâce à une aide financière du programme Territoires - Priorités bioalimentaires du MAPAQ, les huit MRC de la région, en partenariat avec la Fédération et le MAPAQ, ont convenu de mettre à jour l'inventaire et la caractérisation des terres agricoles dévalorisées (TAD) au Bas-Saint-Laurent. Deux étudiants ont été embauchés afin de réaliser les validations terrain au cours de l'été 2019. De plus, une étude sur les différentes pratiques agroenvironnementales pour réduire la dégradation des sols lors de la remise en culture de TAD sera réalisée au cours des trois prochaines années par Développement agricole des Basques grâce à un soutien financier du Programme Prime-Vert du MAPAQ et l'appui du comité régional sur les TAD.

Milieus humides et hydriques : plans régionaux

Les 26 et 27 février dernier, la Fédération régionale a assisté au Forum sur les plans régionaux des milieux humides et hydriques organisé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et d'autres associations. Ce forum visait à outiller les professionnels pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans régionaux des milieux humides et hydriques. Ces journées comprenaient une série de conférences, d'échanges et d'ateliers permettant de se familiariser avec les paramètres exigés par le MELCC. La *Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques*, adoptée le 16 juin 2017, oblige les MRC à produire des plans régionaux des milieux humides et hydriques sur leur territoire. Elles ont jusqu'au 16 juin 2022 pour réaliser leurs plans. Les objectifs sont de permettre aux MRC de planifier les actions à mener pour assurer la conservation de ces milieux. De plus, lors de la tournée des MRC réalisée par la Fédération régionale, un rappel a été fait aux élus sur l'importance d'impliquer les producteurs agricoles et forestiers et les syndicats locaux tout au long de l'élaboration de cette démarche.

Campagne sur la valorisation et la sécurité des sentiers de motoneiges

La Fédération régionale, en collaboration avec l'Association touristique du Bas-Saint-Laurent et la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, a initié une campagne sur la valorisation et la sécurité des sentiers de motoneige, avec la contribution financière des coopératives agricoles de la région. Par cette démarche, la Fédération souhaite rappeler aux motoneigistes l'importance de rester dans les sentiers de motoneige pour leur sécurité, mais aussi pour conserver ce privilège qui leur est accordé puisque le droit de passage est offert gratuitement par les producteurs agricoles et forestiers. Une courte vidéo avec des messages au bas de l'écran est présentée dans les clubs de motoneigistes situés entre La Pocatière et Saint-Fabien afin de sensibiliser les usagers au respect des sentiers.

Reboisement

Depuis 2015, la Fédération est signataire d'une entente-cadre avec l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, le MAPAQ et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour les demandes d'autorisation visant le reboisement sur les terres privées en zone agricole. Afin d'assurer un meilleur suivi, les demandes sont acheminées aux conseillères en aménagement des bureaux de Rimouski et La Pocatière, qui les transmettent aux syndicats locaux après en avoir vérifié la conformité. Le protocole considère les données de la caractérisation des terres agricoles dévalorisées (TAD) de sorte qu'une demande est jugée irrecevable pour des TAD de catégories 1 et 2, soit celles ayant un potentiel de remise en culture. Des rencontres ont permis de préciser certains éléments et d'amorcer la réflexion sur les améliorations à apporter aux modalités d'application de l'entente-cadre qui prendra fin en mars 2020. La prochaine entente tiendra compte de l'actualisation de l'inventaire et de la caractérisation des TAD.

Laboratoires ouverts vivants

Appuyé par la Fédération régionale et de nombreux organismes de la région, le projet de laboratoires ouverts vivants (LOV) au Bas-Saint-Laurent, lancé il y a plus d'un an, s'intéresse à la remise en culture des terres en friches. Ce projet, chapeauté par des professeurs et des chercheurs du Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) situé à Victoriaville et de l'Université du Québec à Rimouski, a donné lieu à trois LOV à ce jour, soit un dans la Mitis, un dans les Basques et un autre dans le Témiscouata. Outre les professeurs et chercheurs, les laboratoires sont composés de citoyens, d'intervenants, d'entrepreneurs et d'élus. Ils mobilisent tous ceux intéressés par la question du développement de ces secteurs ruraux.

Dans la MRC de La Mitis, le projet se structure autour des communautés de Sainte-Jeanne-d'Arc et de La Rédemption qui ont d'abord participé à une série de rencontres de réflexion collective sur la remise en culture des terres et l'attractivité de leur territoire.

Dans la MRC Les Basques, le projet gravite autour de l'Atelier de transformation agroalimentaire des Basques (ATAB) en vue d'assurer sa capacité à répondre à la demande, notamment en petits fruits pour approvisionner entre autres les microbrasseries de l'Est, et ainsi consolider cette coopérative de solidarité.

Dans la MRC de Témiscouata, un grand projet orienté vers l'éducation et la formation pour l'ensemble du territoire a vu le jour. L'accent est mis sur l'importance de donner le goût de se lancer en agriculture et d'acquérir les compétences pour le faire, quels que soient l'âge et le niveau de formation. La municipalité d'Auclair s'est proposée pour être un lieu d'expérimentation de cette approche globale.



L'ARTERRE est un service gratuit visant à favoriser le transfert d'entreprises agricoles entre personnes non apparentées de même que la création de nouvelles entreprises agricoles. Deux agents de maillage sont entrés en fonction à l'automne 2018 sur le territoire bas-laurentien. Afin de faciliter le déploiement de L'ARTERRE dans la région, ces agents ont participé à différentes rencontres avec les partenaires du milieu agricole (Fédération régionale, MAPAQ, MRC et institutions d'enseignement) et ont été présents dans un grand nombre d'activités. Ils ont procédé à l'ouverture de plus d'une centaine de dossiers, et jusqu'à maintenant les propriétaires de terres agricoles et les agriculteurs à la recherche de relève sont plus nombreux que les aspirants agriculteurs. La promotion de ce service et les rencontres d'intervenants se poursuivront au cours de la prochaine année afin d'élargir le réseau de contacts et de joindre la relève déjà établie au Bas-Saint-Laurent. De plus, un comité régional formé d'un représentant des huit MRC, du MAPAQ et de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a été mis en place afin de s'assurer du bon fonctionnement de cette initiative.

Conseil du Saint-Laurent

La Table de concertation régionale du Conseil du Saint-Laurent comprend le territoire occupé par les municipalités riveraines des MRC de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Rivière-du-Loup. Plusieurs objectifs sont visés par celle-ci : rassembler les principaux acteurs de l'eau concernés par les enjeux liés au Saint-Laurent et de ses affluents, élaborer un plan de gestion intégrée régional (PGIR), renforcer la capacité d'action des acteurs de l'eau régionaux et encadrer la mise en oeuvre des actions du PGIR. En tant que membre de la Table, la Fédération a assisté à deux rencontres ainsi qu'au 4^e Forum annuel qui s'est déroulé le 30 octobre 2018 à Montmagny. Ces rencontres ont notamment permis d'accorder la priorité à certaines démarches, dont le suivi et l'arrimage des nombreux projets liés à l'érosion et à la submersion côtière, le soutien à l'acquisition de connaissance sur la qualité de l'eau et la priorisation des milieux d'intérêt pour la conservation et la restauration de la biodiversité en milieu côtier.

Organismes de bassins versants

La Fédération régionale suit de près les activités des différents organismes de bassins versants présents sur le territoire bas-laurentien, soit l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR), l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBVFSJ), l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) et l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR). Elle apporte son appui à divers projets et sa participation à des événements comme des colloques et la mise en oeuvre des plans directeurs de l'eau (PDE).

Table régionale Par notre PROPRES énergie – CREBSL

Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) a rendu publique la mise à jour du Plan d'action régional *Par notre PROPRES énergie 2013-2020* (PNPE). Cette nouvelle version résulte du travail de la Table régionale PNPE engagée depuis 2012 dans la recherche de solutions afin de réduire la consommation d'hydrocarbures au Bas-Saint-Laurent. La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, en tant que membre de la Table, a participé à cette réalisation. Le plan se veut un outil de cohésion et de mobilisation régionale afin de guider la transition énergétique des communautés et d'agir face à l'urgence climatique.

Durant la dernière année, le travail de la Table s'est appuyé sur les résultats du Forum régional sur la mobilité durable et les changements climatiques tenu en février 2018. À cette occasion, les participants avaient retenu comme projet prioritaire le transport collectif, lequel pourrait être avantageusement électrifié. Par ailleurs, la filière biomasse et le transport des marchandises ont été identifiés comme deuxième et troisième secteurs prioritaires d'action. Depuis, la Table s'est réunie dans le but d'actualiser le contenu du Plan d'action régional et partager les nouvelles initiatives et idées des partenaires.



Agriclimat des fermes adaptées pour le futur

Agriclimat, des fermes adaptées pour le futur est un projet financé par le programme Action-Climat Québec du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC). Coordonné par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), il vise à sensibiliser les producteurs et les intervenants du milieu agricole aux conséquences des changements climatiques à l'horizon 2050 afin qu'ils puissent mieux les anticiper et s'y adapter d'une manière durable. Réalisé sur une période de trois ans (2017-2020), ce projet permettra d'élaborer des plans d'adaptation régionaux de l'agriculture aux changements climatiques.

La Fédération a été très active en cette deuxième année du projet. Quatre ateliers ont été organisés afin de sensibiliser les producteurs aux changements climatiques, et valider les impacts sur l'agriculture ainsi que les pistes d'adaptation identifiées par le groupe de travail régional. Trois conférences ont eu lieu dans le cadre de l'activité *Climat et production fourragère* à l'automne 2018 et une autre au printemps 2019 lors des *Journées agricoles de Saint-Arsène*. Des étudiants et enseignants ont assisté à une présentation de la démarche Agriclimat lors d'un événement tenu à l'ITA, Campus de La Pocatière, en décembre dernier. Lors d'une rencontre régionale, l'ensemble des conseillers du Bas-Saint-Laurent de La Financière agricole du Québec ont pu prendre connaissance du projet. Des conférences ont également été données à plus d'une cinquantaine de personnes lors de l'assemblée générale annuelle de l'Organisme des bassins versants Matapédia et Restigouche et celle de l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, de même qu'à la Table régionale *Par notre PROPRE énergie* coordonnée par le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent.

De plus, en avril dernier, différents intervenants de la région ont été invités à participer à une rencontre dont le but était de les informer du projet et de recueillir leurs commentaires et propositions. Des conseillers agricoles du MAPAQ et de La Financière, des gestionnaires de cours d'eau des MRC, des représentants des OBV et des conseillers des clubs-conseils y ont participé. Par la suite, les membres du groupe de travail se sont réunis afin de prendre connaissance des différents commentaires soumis et préciser les mesures d'adaptation pour les principales productions de la région.



Projets de protection des cours d'eau

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent est impliquée dans différents projets de protection de l'eau en milieu agricole sur le territoire bas-laurentien.

Rivière Centrale et Cap Marteau – MRC Les Basques

Deux projets coordonnés par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) sont en cours dans le bassin versant de la rivière Centrale : *Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole*, financé par le Fondation de la faune du Québec (FFQ), et *Corridor de liberté et pratiques agricoles de conservation des sols et de l'eau*, financé par le MAPAQ.

L'objectif de ces projets est de poursuivre l'accompagnement des entreprises agricoles à adopter des pratiques agro-environnementales, lesquelles contribueront à améliorer la qualité des habitats fauniques dans le bassin versant, en plus d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière Centrale et de diminuer les pertes de sols vers la rivière.

En mars dernier, une activité de sensibilisation et d'information a été organisée par l'OBVNEBSL à Saint-Simon-de-Rimouski à l'intention de la population et des intervenants préoccupés par la qualité de l'eau de la rivière Centrale. Une discussion ouverte a eu lieu sur les prochaines actions à réaliser pour améliorer la qualité de l'eau, augmenter la biodiversité sur le territoire et diminuer l'érosion des berges. Diverses pistes de solution très intéressantes ont été proposées permettant d'atteindre ces résultats.

Table de concertation pour le tronçon aval de la rivière Ouelle – MRC de Kamouraska

En avril dernier, le Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud (GCACS) a tenu l'activité de lancement du projet *Le bassin versant de la rivière Ouelle : des ressources à protéger*. Ce projet s'inscrit dans une grande démarche concertée avec les producteurs et la municipalité de Rivière-Ouelle, le MAPAQ, la MRC de Kamouraska, le Syndicat de l'UPA de Kamouraska ainsi que l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR). Plus d'une quarantaine de personnes, producteurs agricoles, intervenants de différents organismes et élus municipaux, ont participé à cette journée d'information et de discussions sur les différentes actions à mettre en œuvre pour préserver les terres agricoles, les bandes riveraines et améliorer la qualité de l'eau. Étant donné que chaque producteur doit composer avec les défis de la nature, les conseillers du GCACS ont prévu les rencontrer individuellement au cours de l'été 2019 pour établir le portrait de la situation et cibler avec eux les actions à réaliser.

Service d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a transmis une lettre d'information à toutes les entreprises agricoles de son territoire afin de les informer du service d'effarouchement et du programme d'indemnisation de La Financière agricole sur les dommages causés par la sauvagine.

L'effarouchement a été réalisé par huit effaroucheurs répartis sur deux secteurs, soit le secteur ouest, de La Pocatière à Rivière-du-Loup, et le secteur est, de Rivière-du-Loup à Saint-Simon. Les activités d'effarouchement se sont déroulées du 29 avril au 28 mai pour un total de 635 interventions. Les oies étaient présentes sur tout le territoire, mais en plus petits groupes qu'à l'habitude et toujours plus nombreuses dans les champs du Kamouraska, de Rivière-du-Loup et de Cacouna – L'Isle-Verte. On remarque davantage la présence de bernaches dans la région du Bas-Saint-Laurent depuis les dernières années.

Ce service aux producteurs est rendu possible grâce au *Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole* issu de « Cultivons l'avenir 2 », une initiative fédérale-provinciale territoriale.

Cerf de Virginie et dindon sauvage

La Fédération était présente aux rencontres provinciales portant sur les modifications proposées pour la poursuite du Plan de gestion du dindon sauvage 2016-2023 et l'élaboration du Plan de gestion du cerf de Virginie 2020-2027 proposé par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Elle a également participé à la consultation régionale organisée par l'entremise de la Table régionale de la faune du Bas-Saint-Laurent. Bien que ces deux espèces ne soient pas en surabondance dans la région, elles sont présentes et peuvent être problématiques pour les activités agricoles.

Espèces exotiques envahissantes

La Fédération s'intéresse particulièrement aux espèces végétales qui envahissent les champs et nuisent aux cultures. Elle a collaboré aux plans de lutte en diffusant les moyens d'éradication des espèces exotiques envahissantes et en dirigeant les producteurs vers les organismes des bassins versants de la région, qui ont le mandat de mettre en œuvre les plans de lutte. La Fédération poursuit sa collaboration lorsque requise afin d'éradiquer ces espèces et bien informer les producteurs.

Soutien individuel aux producteurs

La Fédération régionale a soutenu plusieurs producteurs aux prises avec des problèmes de diverses natures. Voici quelques dossiers qui ont été traités :

- Agrotourisme;
- Cohabitation;
- Cours d'eau;
- Fiscalité foncière agricole;
- Normes et réglementation environnementales;
- Passage à niveau et entretien de fossés – CN;
- Puits municipaux;
- Règlements municipaux;
- Travaux du ministère des Transports.

Pancartes d'identification des puits d'eau potable



En juillet dernier, la Fédération régionale a mis à la disposition des producteurs agricoles des pancartes permettant l'identification des puits d'eau potable.

Cette initiative permettra aux producteurs de repérer rapidement la présence des puits pour une meilleure protection de ceux-ci lors des travaux d'épandage.

À propos du comité aménagement, environnement et développement régional

Le comité s'est réuni à deux reprises, soit le 2 novembre 2018 et le 1^{er} mars 2019, afin d'échanger sur les dossiers en cours en matière d'aménagement du territoire, d'environnement, de développement régional et de faune. Les principaux sujets abordés ont été le projet Agriculmat, le traitement des dossiers de la CPTAQ notamment en ce qui concerne le morcellement et l'article 59 de la LPTAA, la fiscalité municipale, les milieux humides et hydriques, la nouvelle réglementation sur les pesticides, le projet AGROFOR, le suivi des PDZA, le déploiement de L'ARTERRE, la faune et les demandes de reboisement.

SERVICES POUR VOUS



Centre d'emploi agricole du Bas-Saint-Laurent

En juin 2019, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent procédait au renouvellement de l'entente avec la Direction régionale de Service-Québec pour les activités du Centre d'emploi agricole du Bas-Saint-Laurent (CEABSL) jusqu'au 30 juin 2020. Au cours de l'année, le CEABSL a poursuivi ses actions afin d'offrir à l'ensemble des employeurs agricoles un service de recrutement, de sélection et de placement de main-d'œuvre spécialisée et non spécialisée. De plus, le CEABSL a maintenu ses stratégies de recrutement et s'est assuré de promouvoir les emplois du secteur agricole afin de répondre à deux enjeux majeurs : la rareté de la main-d'œuvre et le roulement du personnel.

Afin de favoriser le recrutement et le dépistage de nouvelles clientèles admissibles, le CEABSL a déployé diverses actions, dont :

- Afficher de façon régulière les offres d'emploi auprès des organismes en employabilité du territoire et des maisons d'enseignement agricole;
- Utiliser régulièrement les sites Internet de placements en ligne suivants : placement.emploi Quebec.net, emploi agricole.com et jobillico.com;
- Participer aux événements dont le thème est le recrutement de main-d'œuvre (salons et foires de l'emploi);
- Maintenir une relation étroite (réseautage) avec les organismes en employabilité et autres partenaires du territoire de manière à identifier une clientèle intéressée aux emplois agricoles;
- Encourager la collectivité agricole et les syndicats affiliés à la Fédération régionale à utiliser les services du CEABSL;
- Poursuivre la diffusion du matériel promotionnel auprès de chaque organisme en employabilité, partenaires et intervenants du territoire;
- Participer aux rencontres annuelles d'Agricarières permettant l'échange et la discussion entre les responsables des centres d'emploi agricole sur différents sujets touchant la promotion, la valorisation des métiers agricoles et les enjeux du secteur;

- Assurer la visibilité du CEABSL sous forme de kiosque lors de journées thématiques afin de promouvoir ses services;
- Rédiger des articles et des chroniques concernant la gestion des ressources humaines à l'intérieur de différents bulletins d'information agricoles régionaux;
- Poursuivre les travaux et l'accompagnement dans le cadre du projet FermEmploi;
- Collaborer aux travaux du comité Jeunes trayeurs Mont-Joli-Mitis;
- Réaliser des entrevues et reportages sur les métiers du secteur agricole.

Au niveau des statistiques de placement pour 2018-2019, 54 demandes d'employeurs ont été acheminées au CEABSL, 144 personnes ont communiqué avec le CEABSL et 23 postes ont été pourvus. Par rapport à l'an dernier, le bilan est le même en ce qui a trait au nombre de demandes et de placements réalisés. Toutefois, une hausse de 32 % est observée au niveau du nombre d'individus ayant pris contact avec le CEABSL, mais un fort pourcentage d'entre eux n'ont jamais donné suite à leur offre de service.

Main-d'œuvre étrangère

Pour plus de 70 entreprises agricoles du Bas-Saint-Laurent, l'embauche d'un travailleur étranger temporaire (TET) a été la solution au manque criant de main-d'œuvre locale. En effet, le CEABSL a traité 153 demandes de main-d'œuvre étrangère pour un total de 192 TET. Comparativement à l'an dernier, il s'agit d'une hausse remarquable de 151 % des dossiers analysés. Nous prévoyons encore une progression des demandes dans la prochaine année.

Collectif en formation agricole Bas-Saint-Laurent

Un des axes d'intervention du Collectif en formation agricole Bas-Saint-Laurent (CFABSL) est d'identifier les besoins en formation des producteurs agricoles, de leur relève et de leur main-d'œuvre.

Le CFABSL est présent et à l'écoute des besoins identifiés par des partenaires « terrains » et des producteurs. Il s'associe à la Fédération régionale pour rencontrer et consulter les producteurs agricoles. Il est constamment en relation avec les maisons d'enseignement, les syndicats locaux et groupes spécialisés du territoire ainsi qu'avec les autres collectifs en formation agricole afin d'être à l'affût des nouveaux besoins. Ces contacts privilégiés lui permettent une présence lors d'événements organisés par les producteurs.

Il déploie un ensemble de stratégies afin de publiciser l'offre de formation dont une présence dans les journaux locaux et régionaux ainsi que dans les différents bulletins d'organismes agroalimentaires. Les résultats de l'année sont remarquables, 16 formations ont été offertes comparativement à neuf l'an dernier. La considération des formations offertes par Lactanet a entraîné une augmentation majeure du nombre de participants. Le secteur acéricole demeure très actif. Les cours d'Espagnol devraient aussi connaître une hausse dans les prochaines années.

Présidente : Nancy Caron
Répondant en formation agricole : Marc Tétreault

BILAN	
Formations 2018-2019 *	Nombre de participants
Diagnostic de l'état de santé de l'érablière	17
Lavage des équipements acéricoles	9
Fabrication des produits de l'érable	25
Bonnes pratiques acéricoles, de l'étalage à l'emballage	11
L'agroécologie et la permaculture	7
Régie de verger nain	1
Entailage des érables	13
Évaporation de l'eau d'érable	4
Abattage manuel d'arbres – formation certifiée CNESST	57
Espagnol agricole	17
Principes de base en agriculture de précision	20
Quand le rumen va	154
Application des pesticides en milieu agricole	10
Assurance de ferme	10
Jeunes trayeurs	29
Manipulation des bovins sans stress	6
Total	390

* Pour l'année débutant le 1^{er} juillet 2018 et se terminant le 30 juin 2019.



LE PORTAIL DE LA FORMATION AGRICOLE
Pour tout savoir sur les nouvelles formations
uplus.upa.qc.ca



Aimez l'page Facebook du CFABSL
afin de connaître les différentes formations à venir!

Prévention

Mutuelle de prévention

Le membership de la Mutuelle de prévention de l'UPA au Bas-Saint-Laurent atteignait 33 membres au 31 juillet 2019. Chacun a bénéficié, en cours d'année, d'un programme de prévention en milieu de travail adapté à son entreprise. Le conseiller en prévention continue de promouvoir les privilèges de l'adhésion pour les employeurs agricoles du territoire, car ces derniers en retirent plusieurs avantages dont, entre autres, une diminution de leur cotisation à la CNESST.

Santé psychologique

La santé psychologique des producteurs agricoles demeure toujours un enjeu prioritaire pour la Fédération régionale. Au cours de la dernière année, le comité de travail sur la santé psychologique a tenu une rencontre avec des représentants de l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) pour échanger sur différents sujets dont la révision du plan d'action concerté et les travailleurs de rang. Un sous-comité de travail issu du comité régional a été créé, lequel s'est réuni en juin afin de mettre à jour les actions à mener. Les démarches se poursuivent pour obtenir la présence de travailleurs de rang sur l'ensemble du territoire du Bas-Saint-Laurent.

Vous faites face à une situation bouleversante ?

Vous avez de la difficulté à y voir clair?
Votre situation vous semble insurmontable?
Demander de l'aide, c'est normal!

Service de crise / Urgence détresse
(soir, nuit et fin de semaine)

1-866-APPELLE
(1 866 277-3553)



Activités Sécurijour

En 2018-2019, quatre activités de prévention *Sécurijour* ont été organisées sur le territoire bas-laurentien (Saint-Clément, Mont-Joli, Saint-Arsène et La Pocatière). Au total, 126 enfants âgés de 7 à 12 ans ont appris à reconnaître les dangers réels sur la ferme. Par le biais d'ateliers interactifs et amusants, ils ont aussi découvert les divers moyens dont ils disposent pour assurer leur propre sécurité et celle de leurs amis qui les visitent.



Service de comptabilité et de fiscalité

Vous êtes prêt à intégrer votre relève?

Vous voulez trouver la meilleure solution pour elle, mais aussi pour vous?

Vous souhaitez connaître l'impact d'un transfert sur la santé financière de votre entreprise?

UN TRANSFERT EN TOUTE CONFIANCE

Une équipe formée et prête à vous épauler lors de votre transfert.

Notre fiscaliste et nos conseillers en gestion travaillent ensemble afin de faire de votre projet une réalité!



Les producteurs agricoles et forestiers peuvent confier leur dossier d'entreprise à une équipe de professionnels en étant assurés qu'ils bénéficient de services à l'affût de toute nouveauté et tout changement, que ce soit en comptabilité, fiscalité, gestion agricole ou pour les différents programmes en lien avec l'agriculture et la forêt. Ces services touchent la réorganisation, l'acquisition, le redressement, l'évaluation et le transfert d'entreprises, la transmission de données des programmes Agri, la paie, les demandes de crédits d'impôt, les taxes à la consommation et autres rapports gouvernementaux. Le Service de comptabilité et de fiscalité allie expérience et dynamisme de par la composition de son équipe diversifiée : fiscaliste, comptables, techniciens et secrétaires. Tous les efforts sont mis de l'avant pour assurer l'ensemble des services sur le territoire avec des bureaux à Rimouski, Saint-Antonin et La Pocatière, en procédant aussi à l'embauche et à la formation du personnel.

Trois journées d'information ont eu lieu à la fin de janvier, soit à Sainte-Luce, Rivière-du-Loup et La Pocatière. Les conférences présentées portaient sur la planification des salaires en fin d'année, la main-d'œuvre étrangère en agriculture, la planification du transfert et l'atteinte de ses objectifs. Également, trois jours de formation ont été offerts sur la fiscalité forestière en février.

Aussi, le SCF a donné une conférence intitulée : Comment se préparer à l'intégration / achat d'une entreprise? lors du souper-conférence organisé par l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL) le 2 mai dernier à laquelle plus d'une vingtaine de jeunes ont participé.

Rappelons que le SCF CPA BAS-SAINT-LAURENT INC., société de comptables professionnels agréés, est un collaborateur privilégié du Service de comptabilité et de fiscalité pour la comptabilité publique dont, entre autres, la préparation d'états financiers.



Vous voulez...

Connaître votre coût de production?

Évaluer la rentabilité de projets futurs?

Établir la faisabilité du transfert de votre entreprise?

SERVICES-CONSEILS EN GESTION

Des agroéconomistes disponibles pour vous aider à atteindre vos objectifs!




La majorité des services-conseils en gestion sont admissibles à une subvention administrée par le Réseau Agriconseils

Informez-vous :
1 800 463-8001 / 418 723-2424



Comment réaliser mon transfert

LE PROCESSUS D'UN TRANSFERT AVEC
LE SERVICE DE COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ

- G** Décision du propriétaire d'entamer la réflexion et les démarches
- G** Évaluation de la juste valeur marchande et diagnostic global d'entreprise
- G** Présentation du diagnostic global au propriétaire et à la relève 
- FG** Rencontre pour établir le plan de transfert 
- FG** Préparation des instructions fiscales et des budgets prévisionnels 
- M** Rencontre multidisciplinaire pour présentation des instructions et des budgets 
- G** Suivi avec le conseiller financier pour obtention du financement
- F** Envoi des instructions fiscales au notaire
- G** Optionnel : Plan de suivi annuel sur 5 ans suite au transfert

G : Conseiller en gestion
F : Fiscaliste
M : Rencontre multidisciplinaire

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Service de comptabilité
et de fiscalité
Bas-Saint-Laurent



ACTIVITÉS DES SYNDICATS LOCAUX

Nous vous présentons ci-dessous une liste non exhaustive des activités menées par vos syndicats locaux au cours de la dernière année se terminant le 31 juillet 2019, ainsi que les noms des présidents, secrétaires adjointes et agents syndicaux de ceux-ci.

SYNDICAT DE L'UPA DE KAMOURASKA – 370 fermes

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 11 octobre 2018 à Kamouraska
Présentation : Les actions du Plan de développement de la zone agricole, par M^{mes} Marijo Couturier-Dubé et Valérie Labrecque de la MRC de Kamouraska
- Conseil d'administration (4 rencontres) : 21 septembre, 13 décembre 2018; 22 février et 24 mai 2019

Activités :

- Organisation d'une activité Sécurijour le 8 septembre 2018 à la Ferme-école LAPOKITA
- Rencontre des candidats aux élections provinciales le 13 septembre 2018 avec les syndicats locaux de L'Islet et de la MRC de Montmagny
- Accueil des nouveaux producteurs
- Reconnaissance des administrateurs sortants
- Participation au *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent 2018* – M. Pascal Hudon pour la catégorie *Relève agricole*
- Accompagnement de M^{me} Rita Rodrigue Tremblay, *Agricultrice accomplie* au niveau provincial au *Gala Saturne* du 20 octobre 2018
- Mobilisation et participation à la grande marche citoyenne *Garde-manger en danger* pour notre avenir alimentaire le 18 novembre 2018 à Montréal
- Activité de promotion de l'achat local et des logos des produits laitiers du Canada au *Marché de Noël* de La Pocatière le 24 novembre 2018
- Organisation et tenue d'un atelier de prévention sur les chutes à la ferme et informations sur la sécurité routière le 11 avril 2019
- Sensibilisation à l'achat des produits d'ici avec des étudiants de l'ITA, campus de La Pocatière, le 27 avril 2019 à la Coop IGA de La Pocatière et rencontre avec le gérant en suivi du sondage sur l'achat local le 27 juin 2019
- Organisation d'un après-midi Conférences et échanges sur la main-d'œuvre étrangère le 6 juin 2019 en collaboration avec la MRC de Kamouraska et le MAPAQ
- Collaboration et participation à l'activité du Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud sur le projet de bandes riveraines de la rivière Ouelle le 25 avril 2019
- Suivi des actions du Plan de développement de la zone agricole de la MRC

Appuis :

- *Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent*
- *Développement économique La Pocatière – Projet d'amélioration des aménagements du marché public de la Grande-Anse*
- *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent*
- *Govermber*
- *Journée Sécurijour*
- *Maison familiale rurale du KRTB*
- *Marché public de la Grande-Anse*

- SADC – *Projet de développement et de consolidation de la filière mycologique*
- *Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud – Projet de négociation collective pour le bois de sciage et déroulage*
- *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*

Présidente : Nathalie Lemieux, Saint-André
Secrétaire adjointe et agente syndicale : Claire P. Beaulieu, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DE LA MATANIE – 110 fermes

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 15 octobre 2018 à Matane
- Conseil d'administration (3 rencontres) : 9 octobre, 19 décembre 2018 et 26 mars 2019

Activités :

- Tenue de la journée *Portes ouvertes sur les fermes 2018* à la Ferme Filiber (1976) Itée de Matane, propriété de MM. Gilbert Beaulieu et Dany Bélanger
- Organisation d'une activité sociale pour les administrateurs
- Participation au *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent 2018*
- Suivi des actions de la Stratégie locale de développement du secteur agricole de la MRC
- Accueil des nouveaux producteurs

Appuis :

- *Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent*
- *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent*
- *Groupe Pro-Grame*
- *Journée Sécurijour*

Président : Daniel Reichenbach, Saint-Ulric
Secrétaire adjoint : Yohann Gagnon, Les Méchins
Agent syndical : Marc Tétreault, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DE LA MATAPÉDIA – 190 fermes

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 9 octobre 2018 à Amqui
- Conseil d'administration (3 rencontres) : 12 septembre 2018; 15 janvier et 15 mai 2019

Activités :

- Collaboration avec les syndicats locaux de La Mitis et Rimouski-Neigette à l'activité *Sécurijour* au CFP Mont-Joli-Mitis
- Participation au *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent 2018*
- Collaboration à l'organisation de la 7^e édition de la *Semaine de l'agriculture matapédiennne*
- Réalisation d'une activité d'accueil pour les nouveaux producteurs
- Participation au 4^e gala du Groupe de relève agricole de la Vallée (GRAV)
- Consolidation du projet *Travailleur de rang* dans la Matapédia
- Participation à la Table agroalimentaire de La Matapédia (suivi et mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole)
- Participation aux rencontres et projets agricoles de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche

Appuis :

- *Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent*
- *MRC de La Matapédia pour le projet L'ARTERRE*
- *Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche*
- *Producteurs de grains de l'Est du Québec – Projet Innovalin*
- *Société d'agriculture de La Matapédia (Exposition agricole de La Matapédia)*

Président : Bruno D'Astous, Val-Brillant
Secrétaire adjointe : Nicole Bussièrès, Causapscal
Agente syndicale : Mylène Gagnon, FUPABSL

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 27 septembre 2018 à Sainte-Angèle-de-Mérici
- Conseil d'administration (5 rencontres) : 30 août, 27 septembre 2018; 30 janvier, 11 avril (art. 59) et 23 mai 2019

Activités :

- Tenue d'une activité *Sécurijour* au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis le 29 septembre 2018
- Participation aux Portes ouvertes de la Ferme Bruno et William Rioux de Sainte-Jeanne-d'Arc le 25 août 2018
- Accueil des nouveaux producteurs
- Participation au comité de récupération des plastiques de balles rondes
- Participation à un comité sur les hydrocarbures
- Participation au *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent 2018*
- Collaboration à la réalisation du projet *Jeunes trayeurs*
- Suivi du dossier sécheresse
- Participation au comité consultatif agricole de la MRC
- Rencontre de la MRC sur l'Article 59
- Travail en concertation avec l'agent de développement agroalimentaire de la MRC
- Rencontre des étudiants du CFP Mont-Joli-Mitis

Appuis :

- *Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent*
- *CFP Mont-Joli-Mitis*
- *Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent*
- *Filière lin*
- *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent*
- *Journée Sécurijour*
- *Maison familiale rurale du KRTB*
- *MRC de la Mitis pour le projet L'ARTERRE*
- *Producteurs de porcs – Demande au gouvernement du Québec d'accorder une aide compensant les déficits engendrés par la chute du prix du porc*
- *Projet 100 degrés de la MRC*
- *Projet Développement de l'agriculture et de la foresterie au Bas-Saint-Laurent*
- *Stages d'étudiants en France*
- *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*
- *UQAR-CISA*

Président : Yannick Côté, Les Hauteurs
Secrétaire adjoint et agent syndical : Marc Tétreault, FUPABSL

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 12 octobre 2018 à Saint-Épiphan
- Conseil d'administration (5 rencontres) : 1^{er} août, 26 septembre, 4 décembre 2018; 14 mars et 15 mai 2019

Activités :

- Tenue de la journée *Portes ouvertes sur les fermes* à l'Hydromellerie Saint-Paul-de-la-Croix en septembre 2018
- Participation à la grande marche citoyenne *Garde-manger en danger* le 18 novembre 2018 à Montréal
- Participation au *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent 2018*
- Organisation d'une activité sociale en janvier 2019
- Tenue de deux activités *Sécurijour* en collaboration avec les syndicats locaux de Témiscouata et des Basques le 22 septembre 2018 à Saint-Clément et le 13 juillet 2019 à Saint-Arsène
- Organisation d'une soirée d'information et prévention prévue pour l'automne 2019
- Implication dans la réalisation du Plan de développement de la zone agricole

Appuis :

- *Camp de jour de Saint-Arsène*
- *Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent*
- *Concours de labour*
- *Expo-génisses*
- *Journée Sécurijour*
- *Maison familiale rurale du KRTB*

Président : Patrick Gagnon, Saint-Arsène
Secrétaire adjointe et agente syndicale : Audrey Dionne, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DE RIMOUSKI-NEIGETTE – 209 fermes**Réunions :**

- Assemblée générale annuelle : 1^{er} octobre 2018 à Rimouski
- Conseil d'administration (7 rencontres) : 26 septembre, 31 octobre, 28 novembre 2018; 29 janvier, 18 mars, 8 mai et 26 juillet 2019

Activités :

- Présence à l'Exposition agricole de Rimouski afin de démystifier l'agriculture
- Participation au *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent 2018*
- Organisation d'un party de Noël et d'un diner cabane à sucre
- Organisation de la journée *Portes ouvertes sur les fermes 2019* (Ferme Michel et Sylvain Rioux inc. de Saint-Anaclet-de-Lessard)
- Collaboration au projet 100 degrés de la MRC
- Organisation d'une journée *Sécurijour* à Saint-Valérien
- Suivi des actions du Plan de développement de la zone agricole de la MRC

Appuis :

- *Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent*
- *Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent*
- *Gala reconnaissance*
- *Journée Sécurijour*
- *Laboratoire Innovalin*
- *Maison familiale rurale du KRTB*
- *Marché public*
- *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*

Président : François Pigeon, Saint-Eugène-de-Ladrière
Secrétaire adjoint : Jean-Guy Lechasseur, Rimouski
Agent syndical : Marc Tétreault

SYNDICAT DE L'UPA DE TÉMISCOUATA – 376 fermes**Réunions :**

- Assemblée générale annuelle : 10 octobre 2018 à Témiscouata-sur-le-Lac
- Conseil d'administration (5 rencontres) : 17 septembre, 10 octobre, 6 décembre 2018; 28 février et 14 mai 2019

Activités :

- Tenue d'une soirée d'information sur l'assurance récolte foin avec présence du député Jean D'amours en août 2018
- Participation au *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent 2018*
- Tenue d'une activité de formation sur les assurances de ferme au printemps 2019
- Tenue de deux activités *Sécurijour* en collaboration avec les syndicats locaux de Rivière-du-Loup et des Basques le 22 septembre 2018 à Saint-Clément et le 13 juillet 2019 à Saint-Arsène
- Organisation d'une journée *Sécurijour* à Saint-Arsène en collaboration avec les syndicats locaux de la MRC de Rivière-du-Loup et des Basques
- Révision du Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Témiscouata
- Représentation à l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean

- Participation au Gala des entreprises de la SADC
- Mobilisation et participation à la grande marche citoyenne *Garde-manger en danger* le 18 novembre 2018 à Montréal
- Préparation de la journée *Portes ouvertes sur les fermes 2019* à l'Érablière L'Éveil du printemps (Domaine Acer)

Appuis :

- *Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent*
- *Brunch du groupe relève Agro-Témis*
- *Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent*
- *Journée Sécurijour*
- *Journée sur les plantes fourragères biologiques*
- *Maison familiale rurale du KRTB*
- *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*

Présidente : Julie Gagnon, Saint-Pierre-de-Lamy
Secrétaire adjointe et agente syndicale : Audrey Dionne, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DES BASQUES – 180 fermes

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 2 octobre 2018 à Saint-Mathieu-de-Rioux
- Conseil d'administration (3 rencontres) : 19 septembre 2018, 14 février et 16 mai 2019

Activités :

- Participation à la grande marche citoyenne *Garde-manger en danger* le 18 novembre 2018 à Montréal
- Participation au *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent 2018*
- Tenue d'une activité *Sécurijour* le 22 septembre 2018 à Saint-Clément
- Participation à la révision du Plan de développement de la zone agricole
- Porteur de dossier pour le projet d'étude de faisabilité d'abattoir dans la MRC
- Représentation à l'Organisme de bassin versant de la rivière Centrale
- Représentation au comité sectoriel de l'eau

Appuis :

- *Atelier de transformation agroalimentaire des Basques*
- *Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent*
- *Journée Sécurijour*
- *Projet crème glacée*

Président : Luc Bérubé, Trois-Pistoles
Secrétaire adjointe : Sarah Michaud, Saint-Mathieu-de-Rioux
Agente syndicale : Audrey Dionne, FUPABSL

ACTIVITÉS DES GROUPES SPÉCIALISÉS



AGRICULTRICES DU BAS-SAINT-LAURENT

C'est sous le thème *L'agricultrice... Essentielle!* que s'est tenue la 31^e assemblée générale annuelle des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent le 2 octobre 2018 à Rimouski. Le rapport des activités menées au cours de l'année y a été présenté aux membres. À cette occasion, M^{me} Chantal Michaud est venue faire une présentation sur les bienfaits des huiles essentielles.

Le *Gala reconnaissance Coup de Cœur Bas-Saint-Laurent* s'est quant à lui tenu le samedi 10 novembre 2018 au Club de golf Les Saules sous la présidence d'honneur de M. Yvon Soucy, préfet de la MRC du Kamouraska. Comme c'est maintenant la tradition, nous avons chaudement remercié les hôtes de la journée *Portes ouvertes sur les fermes 2018*, en plus de présenter les personnes reconnues dans les différentes catégories, soit : Partenaire-ressource, Relève agricole, Agricultrice accomplie, Implication sociale, Transfert au féminin, Transfert non apparenté, Démarrage d'entreprise agricole et Agricultrice de l'année.

Aussi, nous avons publié deux éditions de notre journal, *L'AgriLectrice*.

Les membres du conseil exécutif ont également participé à la rencontre interrégionale organisée par les Agricultrices du Québec.

Présidente : Mélanie Claveau, Saint-Donat



ASSOCIATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU BAS-SAINT-LAURENT

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 19 janvier 2019 à Rimouski
- Conseil d'administration (4 rencontres) : 25 octobre, 14 décembre 2018; 26 février et 10 avril 2019
- Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) : 7, 8 et 9 mars 2019 à Joliette
- Assemblée semi-annuelle provinciale (Journées FRAQassantes) : 24 et 25 août 2018 au Bas-Saint-Laurent

Principaux dossiers :

- Accaparement des terres
- L'ARTERRE

Activités :

- Défi-FRAQ régional le 16 février 2019 à Mont-Joli
- Mobilisation et participation à la grande marche citoyenne *Garde-manger en danger* le 18 novembre 2018 à Montréal
- Journée provinciale de la relève le 6 avril 2019 (activités multiples dans les groupes locaux et kiosque à l'Expo-Poc)
- Organisation de l'assemblée semi-annuelle provinciale de la FRAQ à Saint-Mathieu-de-Rioux
- Rassemblement des jeunes de la relève le 6 septembre 2018 à Montréal
- Soirée d'appels membership le 6 novembre 2018
- Souper-conférence le 2 mai 2019 à Rimouski
- Visite des écoles de la région (ITA campus de La Pocatière et CFP Mont-Joli-Mitis)
- Voyage annuel, région Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, du 25 au 27 janvier 2019

Présidente : Sophie Lévesque, Mont-Joli
Coordonnatrice de la FRAQ : Lara-Catherine Desrochers
Secrétaire : Audrey Dionne, FUPABSL

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU BAS-SAINT-LAURENT

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 5 avril 2019 à Rivière-du-Loup
- Rencontre régionale d'information : 18 janvier 2019 à Trois-Pistoles
- Conseil d'administration (3 rencontres) : 25 octobre 2018; 19 mars et 5 avril 2019
- Assemblée spéciale des Éleveurs de porcs du Québec (ÉPQ) : 1^{er} novembre 2018 (renouvellement de la convention de mise en marché à Scott)
- Assemblée semi-annuelle des ÉPQ : 8 et 9 novembre 2018 à Québec
- Assemblée générale annuelle des ÉPQ : 6 et 7 juin 2019 à Québec

Principaux dossiers :

- Ajustement de prix et référence américaine
- Renouvellement de la convention
- Écoulement des porcs
- Problématique des porcs sans tatouage
- Formation sur le Service de gestion des risques du marché (SGRM) et l'autogestion des risques, de la théorie à la pratique
- Activités de promotion générique et commandites de viande de porc
- Conférence sur la gestion des ressources humaines et l'embauche de main-d'œuvre étrangère temporaire

Activités :

- Don de viande de porc à Moisson Kamouraska
- Entrevues avec les médias régionaux concernant les impacts des tensions commerciales États-Unis, Mexique, Chine et Canada sur les exportations de porcs du Québec
- Organisation d'une formation pour les éleveurs de la région sur le SGRM et la gestion des risques : 9 novembre 2018
- Participation au comité mise en marché provincial
- Participation au comité provincial sur le SGRM
- Rencontre avec le député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Denis Tardif, le 4 février 2019

Président : Pascal Rioux, Saint-Tharcisius
Secrétaire : Mylène Gagnon, FUPABSL



LES PRODUCTEURS DE GRAINS DE L'EST DU QUÉBEC

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 27 février 2019 à Rimouski
- Conseil d'administration (4 rencontres et 1 conférence téléphonique) : 26 novembre 2018; 15 février, 26 février, 29 mars et 11 juin 2019

Principaux dossiers :

- Impact de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine sur les prix des grains
- Sécurité du revenu
- État des cultures en région
- Mise en place d'une campagne de valorisation de la profession de producteurs de grains
- Adoption du plan quinquennal des Producteurs de grains du Québec (PGQ) pour la période 2019-2023

Activités :

- Organisation du colloque *Céréales à paille et canola* tenu le 9 janvier 2019 à Rivière-du-Loup
- Participation à l'assemblée générale annuelle des PGQ les 28 et 29 mars 2019 à Drummondville
- Participation à la journée provinciale des administrateurs et secrétaires des syndicats régionaux organisée par les PGQ le 27 novembre 2018 à Québec
- Préparation de la phase 2 du projet de mobilisation (2019 à 2022)
- Rencontre des députés de la région lors d'un cocktail dinatoire à l'Assemblée nationale le 27 novembre 2018



Président : André Roussel, Saint-Éloi
Secrétaire : Éric Pagé, FUPABSL

LES PRODUCTEURS DE LAIT DU BAS-SAINT-LAURENT

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 12 mars 2019 à Rimouski
- Conseil d'administration (7 rencontres et 5 conférences téléphoniques) : 29 août, 3 septembre, 11 octobre, 17 octobre, 20 novembre 2018; 11 janvier, 18 février, 8 mars, 12 mars, 16 avril, 10 mai et 28 mai 2019;
- Assemblée de réflexion des Producteurs de lait du Québec (PLQ) : 21 et 22 novembre 2018 à Québec
- Assemblée générale annuelle des PLQ : 17 et 18 avril 2019 à Québec

Principaux dossiers :

- Rapports du Comité canadien des approvisionnements du lait et des ententes nationales
- Mise à jour sur la production et le marché
- Situation des approvisionnements
- Renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et représentations afin d'obtenir des compensations pour les pertes encourues en raison des ententes commerciales
- Implication dans différentes activités de promotion
- Prix du lait



Activités :

- Tournée d'information et de consultation dans les localités de L'Isle-Verte, Saint-Jean-de-Dieu, Matane, Amqui, Sainte-Flavie, Dégelis, Saint-Pascal et Rimouski en janvier 2019
- Rencontre du caucus québécois des députés libéraux fédéraux en septembre 2018 pour demander au gouvernement de protéger intégralement la gestion de l'offre à l'issue de la renégociation de l'ALENA

- Organisation, à la fin octobre et au début novembre 2018, de trois réunions pour informer les producteurs sur le contenu de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) ainsi que sur les actions à prendre pour s'assurer de minimiser l'impact de l'Accord
- Conférence de presse conjointe avec le député fédéral de Rimouski-Neigette–Témiscouata–Les Basques, M. Guy Caron, pour faire le point sur les demandes des producteurs suite aux ententes intervenues entre le Canada et ses partenaires commerciaux le 13 novembre 2018
- Participation à la grande marche citoyenne *Garde-manger en danger* le 18 novembre 2018 à Montréal
- Organisation d'une formation destinée aux requérants des programmes d'aide à la relève et au démarrage d'entreprises laitières, le 26 avril 2019 à Saint-Pascal

Président : Gabriel Belzile, Saint-Clément
Secrétaire : Éric Pagé, FUPABSL

SYNDICAT DES PRODUCTEURS ACÉRIQUES DU BAS-SAINT-LAURENT–GASPÉSIE

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 20 septembre 2018 à Témiscouata-sur-le-Lac
- Conseil d'administration (5 rencontres) : 4 septembre, 12 octobre, 6 novembre 2018; 1^{er} février et 24 mai 2019
- Réunions d'information : 5 février 2019 à Mont-Joli et 6 février 2019 à Témiscouata-sur-le-Lac
- Assemblée de réflexion de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) : 7 novembre 2018 à Drummondville
- Assemblées générales annuelles de la FPAQ : 7 et 8 novembre 2018 à Drummondville
- Assemblée semi-annuelle des Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) : 29 et 30 mai 2019 à Lévis

Principaux dossiers :

- Groupe de travail régional sur la révision du potentiel acéricole réservé en terres publiques
- Récolte 2018 et assurance récolte
- Récolte 2019, classement du sirop et utilisation du Spectracer
- Demandes d'information sur les contingents (démarrage, croissance et relève)
- Normes californiennes
- Programme d'avances
- Programme régional de promotion générique

Activités :

- Entrevues avec les médias sur les enjeux de l'acériculture régionale
- Participation au groupe de travail régional du projet *Créneau Accord d'excellence en acériculture*
- Participation aux rencontres des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)
- Participation aux rencontres du conseil d'administration du Club d'encadrement technique en acériculture de l'Est
- Rencontre avec le député de Rivière-du-Loup–Témiscouata, Denis Tardif, le 11 décembre 2018
- Rencontres et communications avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et le MAPAQ
- Tenue de deux réunions d'information sur les sujets d'actualité

Président : Justin Plourde, Témiscouata-sur-le-Lac
Secrétaire : Mylène Gagnon, FUPABSL



SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU BAS-SAINT-LAURENT

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 20 février 2019 tenue en simultané à Rimouski et à Rivière-du-Loup
- Conférence : La politique bioalimentaire du Québec, par M. André Roy, directeur, Producteurs de bovins du Québec (PBQ)
- Conseil d'administration (6 rencontres) : 4 septembre, 19 novembre, 11 décembre 2018; 1^{er} février, 20 février et 3 avril 2019
- Assemblée générale annuelle des PBQ : 3 et 4 avril 2019 à Sainte-Foy

Principaux dossiers

- Planification stratégique de la filière bovine du Québec
- Suivi du dossier assurance récolte Foin

Activités :

- Visite de la Ferme Jodarc inc., propriété de M. Maurice Veilleux et M^{me} Denise Lévesque, et de la Boucherie Les p'tits Veilleux de Causapsal le 1^{er} février 2019
- Tenue d'un conseil d'administration élargi à Albertville le 1^{er} février 2019
- Organisation de deux formations sur le programme VPB+ avec M^{me} Nathalie Côté, agronome aux PBQ, à Rivière-du-Loup et Sainte-Flavie
- Participation au comité organisateur et interventions aux *Journées laitière, bovine et ovine*, les 5 et 6 février à Rimouski et Rivière-du-Loup
- Journée champêtre Angus Québec à Sainte-Florence



Président : Daniel Reichenbach, Sant-Ulric
Secrétaire : Marc Tétreault, FUPABSL

SYNDICAT DES PRODUCTEURS D'OVINS DU BAS-SAINT-LAURENT

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 19 octobre 2018 à Rimouski
- Conseil d'administration (3 rencontres et 1 conférence téléphonique) : 9 octobre 2018; 6 mars, 1^{er} mai et 4 octobre 2019
- Assemblée générale annuelle des Éleveurs d'ovins du Québec : 21 et 22 novembre 2018 à Québec

Principaux dossiers :

- Agence de vente des agneaux lourds, prix de l'agneau, informations sur les marchés
- Développement de la production et organisation d'activités de formation
- Avenir de l'abattoir de Luceville
- Programme ASRA-Ovin

Activités :

- Participation à l'organisation des *Journées laitière, ovine et bovine* du 5 février 2019 à Rimouski et du 6 février à Rivière-du-Loup
- Organisation d'une activité sociale à la Cabane à sucre Jocy de Saint-Modeste le samedi 13 avril 2019
- Collaboration au projet de la MRC de la Matanie visant à mettre en place une structure d'élevage de femelles hybrides dans la MRC



Président : François Deslauriers, Saint-Paul-de-la-Croix
Secrétaire : Éric Pagé, FUPABSL

Porte-parole des propriétaires forestiers depuis 61 ans, le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent (SPFBLS) poursuit dans la même optique que ceux qui, au départ, ont décidé de mettre notre organisme en place. Ainsi, le SPFBLS regroupe, à ce jour, 9 050 propriétaires de boisés privés sur le territoire bas-laurentien (MRC de La Matanie, La Matapédia, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup et Témiscouata), ainsi que 377 propriétaires sur le territoire gaspésien (Capucins et Avignon Ouest).

Mise en marché

À la fin de son année fiscale, en décembre 2018, le SPFBLS annonçait sa deuxième meilleure année depuis 1993. L'ensemble des bois livrés aux différentes usines de transformation, toutes essences confondues, incluant la biomasse et le sciage, se chiffrait à 1 210 000 m³ s ce qui représente une augmentation de 9,7 % comparativement à 2017. Et ce malgré le contexte incertain avec les droits compensateurs américains et la baisse des prix connue à l'automne dans le bois de sciage, période durant laquelle la mise en marché est des plus actives.

Le SPFBLS dressait alors un bilan positif, laissant entrevoir que son objectif annuel de mise en marché, fixé à 1 500 000 m³ s, serait fort probablement atteint en 2019. Compte tenu de la conjoncture qui perdure depuis le début de l'année 2018, nos objectifs ont été fixés plus réalistement à 1 350 000 m³ s. Tous nos effectifs sont déployés pour atteindre nos objectifs. Les efforts se poursuivent donc afin d'augmenter la mobilisation des bois de concert avec l'industrie. Et nous sommes toujours à la recherche de nouveaux marchés.

Biomasse – Nous avons obtenu une entente en ce qui a trait à l'exportation de la biomasse. Ce marché demeure ouvert.

Bois de sciage – Nous poursuivons le projet de mise en marché du bois de sciage, à la demande d'un groupe de producteurs. Rappelons que ceux-ci paient les redevances au Syndicat pour la charge de travail rendant ainsi service aux producteurs.

Bois de déroulage – Une entente conclue entre le SPFBLS et la compagnie Commonwealth Plywood Itée pour du tremble dédié au déroulage permet aux producteurs d'augmenter leurs revenus sur environ 5 à 6 % de leur bois. Cela représente le double du prix qui aurait été obtenu si ce bois avait été livré à des fins de sciage.

Cellule TBE – En mai-juin 2019, la planification de surfaces à pulvériser s'élevait à environ 9 175 ha. De ce total, 7 643 ha ont été pulvérisés au Bas-Saint-Laurent. Le Ministère démontre une ouverture à réévaluer la possibilité pour la SOPFIM d'intervenir sur des superficies inférieures à 10 ha.

Par ailleurs, Québec a récemment confirmé la reconduction du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées.

Vie syndicale – Défense des intérêts des producteurs – Les objectifs de défense et de promotion des intérêts des propriétaires forestiers sont poursuivis. Le SPFBLS multiplie les contacts avec ses nombreux partenaires régionaux notamment au sujet des dossiers portant sur le transport des bois, la révision du règlement de contingents, la recherche de nouveaux marchés, la mobilisation des bois et l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, qui progresse dans la région depuis 2012.



En terminant, le SPFBLS salue les efforts fournis par tous, le Syndicat des employés, la direction de l'UPA et nous-mêmes pour créer un cadre de travail harmonieux.

Président : Maurice Veilleux, Causapscal
Secrétaire : Charles-Edmond Landry, SPFBLS

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA CÔTE-DU-SUD

Le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud est un organisme à but non lucratif qui est chargé de l'administration du Plan conjoint des producteurs de bois de la Côte-du-Sud, soit 3 168 producteurs de bois actifs et 315 200 hectares de forêt privée productive dans plus de 50 municipalités. Il est un office de mise en marché au sens de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, un syndicat professionnel en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et un syndicat spécialisé au sens de la Loi sur les producteurs agricoles.

Plan conjoint

Les producteurs de bois de la Côte-du-Sud ont adopté, à leur assemblée générale annuelle ce printemps, un projet de mise en marché collective pour le bois destiné au sciage et au déroulage à plus de 70 %. Conséquemment, le Syndicat travaille à la mise en application de cette nouvelle formule qui inclut plusieurs modifications réglementaires. Les producteurs visés seront informés de tout développement à ce sujet.

Mise en marché

En 2018, les producteurs de bois de la Côte-du-Sud ont mis en marché plus de 678 327 m³ apparents ce qui représente une augmentation de 13 % par rapport à 2017. Au niveau des volumes de bois destiné aux usines de sciage, les livraisons ont augmenté de 19 % par rapport à 2017 et les volumes de bois destiné aux usines de pâtes et papiers ont diminué de 11 %. Le sapin et l'épinette ont représenté près de 70 % des volumes de bois récolté et les peupliers plus de 20 %.

Transport

Le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud est en négociation depuis plus d'un an avec l'Association de transporteurs de bois régionale pour le renouvellement du contrat de transport de bois à pâte. Un désintéressement dans les discussions d'une des parties ce printemps a obligé le Syndicat à demander une conciliation à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Cette négociation assistée est en voie de débuter et aboutira possiblement à un arbitrage.

Services forestiers professionnels

Les demandes pour les services forestiers professionnels offerts aux producteurs sont en augmentation depuis leur mise en place. Ces services sont facturables aux clients et sont majoritairement admissibles au Programme de remboursement des taxes foncières. Nous comprenons que la réalité d'aujourd'hui oblige régulièrement les producteurs à obtenir un soutien professionnel pour réaliser leurs travaux de récolte.

Enfin, le Syndicat est actif dans de nombreux dossiers d'intérêt pour les producteurs et vous invite à le contacter pour obtenir plus d'information.



Président : M. Noël Dionne, Saint-Alexandre
Secrétaire : M. Vincent Lévesque, ing.f., SPBCDS

PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DU BAS-SAINT-LAURENT

au 31 juillet 2019

Johanne Laplante	Directrice régionale
Mathieu Bernier	Directeur du Service de comptabilité et de fiscalité
Claire P. Beaulieu	Directrice du Centre de services de La Pocatière et directrice en vie syndicale et communication
Gina Guy	Directrice des services financiers, techniques et informatiques
Jessica Bélanger	Conseillère en comptabilité et fiscalité
Francine Bellavance	Secrétaire
Suzanne Bernier	Secrétaire
Julien Brochu	Conseiller en comptabilité et fiscalité
Evelyne Castonguay	Adjointe administrative
Pierre-Alexandre Dessureault	Conseiller en vie syndicale et agent de projet
Audrey Dionne	Conseillère en vie syndicale, secrétaire de groupes spécialisés, agente de projet et conseillère en gestion
Guy Dionne	Technicien en administration et assistant comptable
Chantale Dubé	Conseillère en aménagement, environnement et faune
Annie Forgues	Secrétaire
Marie-Pier Fortin-Miousse	Conseillère en gestion
Mylène Gagnon	Conseillère en aménagement, agroenvironnement et commercialisation, secrétaire de groupes spécialisés et conseillère en vie syndicale

Micheline Garon	Secrétaire adjointe de groupes spécialisés et responsable informatique
Daniel Gaudreault	Technicien spécialisé en comptabilité et fiscalité
Louise Langelier	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Martin Lavoie	Conseiller en comptabilité et fiscalité
Karine Leblanc	Secrétaire-réceptionniste
Jimmy Levesque	Conseiller en comptabilité et fiscalité
Sindy Lévesque	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Lorraine Lizotte	Adjointe administrative
Jean-Luc Masson	Conseiller en gestion
Éric Pagé	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés
Julie Pelletier	Agente au Centre d'emploi agricole
Christine Pelletier-Proulx	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Jessica Plourde	Secrétaire
Lyne Poirier	Secrétaire
Guylaine Proulx	Commis administrative
Frank St-Pierre	Coordonnateur du Centre d'emploi agricole et de la Mutuelle de prévention
Lise Therriault	Secrétaire

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Taux de membership des syndicats locaux et de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent au 31 juillet 2019

	Nombre de fermes	Fermes membres	
		Nombre	Taux (%)
Syndicat de l'UPA de Kamouraska	370	355	95,95
Syndicat de l'UPA de La Matanie	110	107	97,27
Syndicat de l'UPA de La Matapédia	190	179	94,21
Syndicat de l'UPA de La Mitis	246	228	92,68
Syndicat de l'UPA de la MRC de Rivière-du-Loup	255	239	93,73
Syndicat de l'UPA de Rimouski-Neigette	209	188	89,95
Syndicat de l'UPA de Témiscouata	376	354	94,15
Syndicat de l'UPA des Basques	180	170	94,44
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	1 936	1 820	94,01
<i>L'Union des producteurs agricoles</i>	<i>27 981</i>	<i>26 200</i>	<i>93,63</i>



CENTRE RÉGIONAL D'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE BAS-SAINT-LAURENT

UN SERVICE MULTIDISCIPLINAIRE... POUR DES SOLUTIONS CONCRÈTES

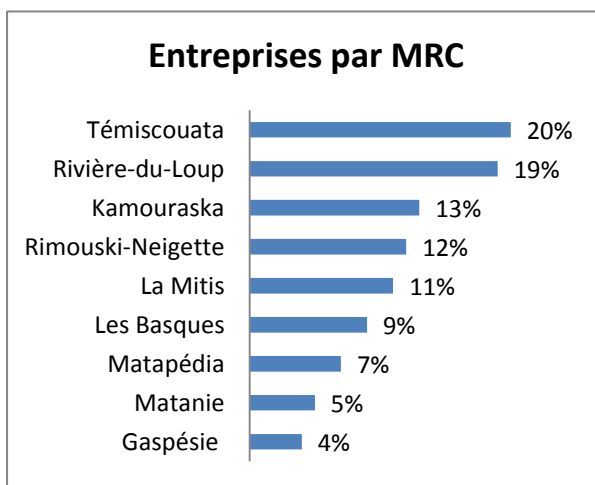
Que ce soit pour un transfert d'entreprise, une planification stratégique ou pour des besoins en cogestion, les entreprises agricoles désireuses d'être accompagnées dans ces moments stratégiques reçoivent des services de conseillères expérimentées et qualifiées. Elles connaissent bien les enjeux et les besoins des agriculteurs et sont sensibles à leurs préoccupations. De plus, les services du Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent (CRÉA BSL) peuvent bénéficier d'une subvention du Réseau Agriconseils pouvant atteindre 85 %.

Le mandat principal du CRÉA BSL est d'accompagner les propriétaires d'entreprises et la relève sur l'ensemble du processus de transfert, de traiter l'enjeu humain et organisationnel et d'animer l'équipe multidisciplinaire de professionnels impliqués. Ainsi, ils reçoivent des recommandations et conseils concertés tout en gagnant du temps.

SERVICES DISPONIBLES EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES EXPERTS :

- Rencontre préparatoire pour identifier les besoins des clients, clarifier la demande, transmettre de l'information selon le projet
- Diagnostic humain et organisationnel
- Plan de transfert et suivi
- Soutien aux gestionnaires
- Coaching d'équipe
- Planification stratégique
- Profil de personnalité Atman

En 2018-2019, des services ont été rendus à **150 entreprises** de toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (graphique).



Par ses 18 activités de sensibilisation et d'information, le CRÉA BSL a rejoint **441 personnes** (étudiants, propriétaires, relève, intervenants, professionnels, organisations syndicales).

284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5 Tél. 418 723-2424 Téléc. 418 723-6045
creabsl.antonine@upa.qc.ca creabsl.julie@upa.qc.ca creabsl.info@upa.qc.ca

TABLE DE CONCERTATION BIOALIMENTAIRE BAS-SAINT-LAURENT



Mobiliser, Concerner, Rayonner

Mission :

Favoriser la concertation des partenaires du secteur bioalimentaire afin d'identifier, de promouvoir et de soutenir le développement de la région bas-laurentienne

Mylène Blanchette
Agente de concertation
Tél : 418 723-4626

a.concertation@tcbsl.org

Marie-Carmen Dumont
Agente de soutien administratif
Tél : 418 723-1939, poste 4610

info@tcbsl.org

TRANSFÉRER SA FERME

Par où commencer ?
Qu'est-ce que ça implique ?



« Nous avons été accompagnés dans toutes nos décisions »

Richard

« J'ai été surprise de voir que quelqu'un s'intéressait à mon entreprise »

Louise



« On veut donner cette chance à d'autres »

Ginette et Henri



« Bernadette et moi, on n'avait pas la même vision du futur »

Gaston



C'est le temps d'appeler

1 833 MA-FERME

1 833 623-3763

Tout au long de votre démarche, une équipe multidisciplinaire du Bas-Saint-Laurent travaillera avec vous

Témoignages complets au
www.TransfererSaFerme.com

 Table de concertation
bioalimentaire
BAS-SAINT-LAURENT

SCF CPA BAS-SAINT-LAURENT INC.

Société de comptables professionnels agréés

Notre service, en étroite collaboration avec le Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, poursuit son développement en formant et supervisant leurs équipes d'employés. En recherchant des informations à la fine pointe des changements fiscaux et programmes agricoles, nous sommes là pour répondre à vos attentes. Nous avons à cœur le progrès de vos entreprises et sommes fiers d'être parmi vos partenaires.

Merci de votre confiance!

Nous vous offrons des services et produits spécialisés pour la croissance de vos entreprises agricoles. À partir de vos états financiers, des ratios sont établis tels que :

- Liquidité
- Solvabilité
- Rentabilité

Aussi, grâce au Réseau des SCF CPA, vous avez accès à des comparables sur cinq ans ainsi qu'à une base de données provinciale pour connaître votre taux d'efficacité, votre capacité de remboursement...

***Pour des conseils judicieux...
Une équipe d'experts dans trois centres
de services!***

- 284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Tél : 418-723-2424 Téléc : 418-723-6045
- 125, rue du Carrefour, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Téléc : 418 867-3663
- 1120, 6^e Avenue, bureau 100, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Tél : 418-856-3044 Téléc : 418-856-5199

Appel sans frais : 1 800 463-8001
Courriel : scfcpsbsl@scfcpa.ca



Marie Dorval, CPA auditrice, CA
Associée
courriel : mdorval@scfcpa.ca

Francis Deschênes, CPA auditeur, CA
Associé
courriel : fdeschenes@scfcpa.ca

Prenez la relève

Comptez sur les conseils de notre équipe spécialisée en agriculture et en transfert d'entreprise.

desjardins.com/agricole

Desjardins Entreprises—Bas-Saint-Laurent
418 725-2058 | 1 855 235-2058

Desjardins Entreprises—Côte-du-Sud
418 248-7084 | 1 877 248-7084
418 856-5225

 **Desjardins**